Deux jeunes garçons trouvent la mort par noyade à Skikda

Page 24

HYDROCARBURES

Maersk Oil veut renforcer son partenariat avec Sonatrach

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5776 - SAMEDI 13 MAI 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

26e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS

L'ES Sétif en position de force

Page 13

Tayeb Louh prône un nouvel équilibre législatif

VERS UNE IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE SANS LIMITATION DES PRÉROGATIVES DE LA JUSTICE

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a mis en avant la nécessité d'engager un débat permettant d'aboutir à un équilibre législatif à même de garantir l'immunité parlementaire au député sans limitation des prérogatives de la justice pour l'examen des éventuels dépassements dans ce domaine. Lors d'une conférence de presse consacrée au déroulement des élections législatives du point de vue juridique, Louh a affirmé «nécessaire de parvenir à un équilibre législatif, à la faveur d'un débat ouvert, à même de garantir l'immunité parlementaire au député sans limitation des prérogatives de la justice dans ce domaine».

Page 3



DR

EN PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RÉUNION DE L'OPEP

LE PRÉSIDENT IRAKIEN APPORTE SON APPUI À BOUTARFA

Poursuivant ses consultations en vue de préparer la prochaine conférence ministérielle de l'Opep, le ministre de l'Energie, Nourredine Boutarfa, a été reçu jeudi à Baghdad par le président de la République irakienne, Fouad Maasoum. Les deux pays ont consenti de nombreux efforts pour la réussite de l'accord historique d'Alger du 28 septembre 2016.

Page 3



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE EL DJEICH

«Des pas importants franchis sur la voie de la modernisation durant la dernière décennie»

L'ARMÉE nationale populaire (ANP) a franchi durant la dernière décennie des "pas importants" sur la voie de la modernisation et de l'adaptation permanente aux exigences du développement technologique et scientifique, a relevé la revue El Djeïch dans son dernier numéro du mois de mai 2017. Durant la dernière décennie, l'ANP a franchi "des pas importants sur la voie de la modernisation et de l'adaptation permanente aux exigences du développement technologique et scientifique, en adoptant une approche globale couronnée de succès, s'articulant autour de la poursuite de la formation, de la préparation et de l'instruction", est-il écrit dans l'éditorial de la revue. Cette modernisation est intervenue parallèlement à l'exécution des missions de l'ANP "avec les autres corps de sécurité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé afin que le peuple algérien, à travers tout le territoire national puisse vivre dans la sécurité et la stabilité", ajoute la publication, soulignant que "l'ANP est le bras protecteur et le défenseur de la souveraineté du pays, de son indépendance et de ses institutions". La revue a également repris les propos du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, Ahmed Gaïd Salah, lors de ses visites de travail et d'inspection, au cours desquelles il a mis l'accent sur "la solidité du lien" qui unit le peuple algérien à l'armée. Dans le même sens, la revue mensuelle de l'ANP a relevé qu'"il ne fait aucun doute qu'avec l'appui et les orientations de son excellence le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelaziz Bouteflika, le Haut commandement de l'ANP accorde tout l'intérêt voulu au développement des capacités de défense de l'ANP, à tous les niveaux en veillant à ce qu'elle soit hautement opérationnelle à travers l'appréciation juste de l'importance des défis, l'approche préventive et l'analyse prospective de leurs effets". Le Haut commandement de l'ANP "veille tout autant à ce que les orientations et directives données en matière de préparation des forces tiennent compte de l'évolution de la situation à l'échelle régionale et internationale, ce qui a fait que les composantes de l'ANP sont pleinement conscientes de l'ampleur des efforts à fournir et des défis à relever afin de préserver l'indépendance du pays", note encore El Djeïch.
Soulignant que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), "accomplit ses missions constitutionnelles avec engagement et disponibilité", la publication note que "les forces armées ont accompli des avancées importantes dans le domaine de l'instruction, de la formation, de l'équipement et de la préparation au combat, comme elles ont atteint des niveaux qui leur permettent de relever les défis et préserver la paix et la stabilité". Réaffirmant que l'Armée demeure attachée à poursuivre sur la voie des aînés des moudjahidine et chouhada, la revue a rappelé que l'Algérie a commémoré récemment les massacres du 8 mai 1945, perpétrés par l'occupant français à "l'encontre d'un peuple dont le seul tort est d'être sorti manifester pacifiquement pour revendiquer son droit à la liberté et à la dignité".

N. M.

EXAMENS D'ATTESTATION DE NIVEAU

Plus de 34 000 détenus ont entamé les épreuves dans de bonnes conditions

Plus de 34.000 détenus, relevant de différents établissements carcéraux du pays, ont entamé mercredi les épreuves d'attestation de niveau pour l'année scolaire 2016-2017 dans de "bonnes conditions organisationnelles", a assuré le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felioune, en donnant le coup d'envoi de ces examens à partir de l'établissement de rééducation et de réadaptation de Koléa (Tipasa).



M. Felioune a signalé une hausse de 4000 détenus dans ces épreuves de deux jours, comparativement à l'édition précédente, en l'imputant aux nouvelles procédures introduites par la commission de réforme de la justice depuis des années, ainsi qu'aux mesures de grâce présidentielle et de liberté conditionnelle.
Le DG de l'administration pénitentiaire et de réinsertion a souligné la détermination du ministère de la Justice à accorder les mêmes chances à tous les détenus sans exception aucune, quel que soit le type de crime commis et la durée de détention et ce, dans le respect des droits humains.
"Le droit à l'enseignement est un droit constitutionnel qui ne se discute pas", a-t-il affirmé, tout en louant les résultats positifs et probants des différents programmes de formation et d'enseignement destinés aux détenus durant leur peine d'emprisonnement qui contribuent à leur réinsertion sociale après avoir purgé leur peine, dont notamment ceux parmi eux ayant atteint un niveau universitaire qui ne commettent pas de récidives, s'est-il félicité.
Au total 34.037 détenus sont inscrits pour suivre des cours d'enseignement à distance, dont 25.480 dans le cycle moyen et 8.557 dans le cycle secondaire. Leur encadrement est assuré par 706 enseignants, en plus de fonctionnaires du secteur et de détenus ayant un niveau de qualification.
Durant les mois de mars et avril derniers, ils étaient 29.014 détenus inscrits aux examens d'attestation de niveau, dont 21.551 pour le cycle moyen et 7.463 pour le cycle secondaire.
Ces examens sont abrités par 127 établissements, au moment où 14 autres établissements verront leurs détenus transférés vers d'autres structures agréées comme centres d'examens.
Au volet des préparatifs pour les examens du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat pour l'année en cours, Mokhtar Felioune a annoncé la prise de dispositions, par ses services en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, en vue d'une bonne organisation des épreuves du baccalauréat au profit de 3.920 détenus (des deux sexes), au même titre que l'examen du BEM au profit de 7000 autres détenus.
M. Felioune, qui prévoit de bon résultats pour les détenus candidats à ces deux épreuves, a cité pour preuve le fait qu'un taux de 72 % des détenus, bénéficiant de programmes d'enseignement et de formation, obtient des notes de plus de 12/20, durant les examens de toute l'année, qualifiant cet indice de "positif et d'encourageant".

N. M.

SELON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ANBT

Le taux de remplissage des barrages à l'échelle nationale a atteint 70%

LE TAUX de remplissage des barrages à l'échelle nationale est estimé actuellement à 70%, a indiqué jeudi à Mila le directeur général de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), Beraki Arezki.
Les 75 ouvrages composant le parc national des barrages emmagasinent au total un volume d'eau de cinq (5) milliards de mètres cubes (5 milliards m3) pour une capacité de stockage totale de 6,8 milliards m3, a précisé ce responsable en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur des travailleurs de l'agence partant en retraite.
Similaire à celle relevée à la même période de l'année passée, cette situation est "très confortable" pour satisfaire les charges supportées par ces ouvrages, à savoir l'alimentation en eau potable et l'irrigation, a assuré le DG de l'ANBT.
Les services de l'ANBT prévoient la réception, vers fin 2017, de cinq nouveaux barrages d'une capacité de rétention globale de 500 millions m3. Il s'agit des barrages d'Ouldjet Mellag à Tébessa (pour alimenter le complexe de phosphate d'Oued Kébrit de Souk Ahras), Soubella à M'sila (90% de taux de réalisation), Béni Slimane à Médéa (destiné à l'irrigation agricole), Ettaht à Mascara et Seglaba à Laghouat. Quatre autres barrages devront être réceptionnés entre 2018 et 2019, a ajouté le responsable de l'ANBT. 132 retraités de l'ANBT ont été honorés au cours de la cérémonie tenue au siège de l'Agence, dans la région d'Essibari à Béni Haroun.
Les 100 meilleurs travailleurs parmi les 6.000 employés ont été également distingués à l'occasion dans une initiative visant, selon le DG de l'ANBT, "à encourager et récompenser les performances".

S. N.

TAYEB LOUH PRÔNE UN NOUVEL ÉQUILIBRE LÉGISLATIF

Vers une immunité parlementaire sans limitation des prérogatives de la justice

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a mis en avant la nécessité d'engager un débat permettant d'aboutir à un équilibre législatif à même de garantir l'immunité parlementaire au député sans limitation des prérogatives de la justice pour l'examen des éventuels dépassements dans ce domaine.



Lors d'une conférence de presse consacrée au déroulement des élections législatives du point de vue juridique, Louh a affirmé « nécessaire de parvenir à un équilibre législatif, à la faveur d'un débat ouvert, à même de garantir l'immunité parlementaire au député sans limitation des prérogatives de la justice dans ce domaine «.

L'immunité parlementaire consiste en principe à « permettre au député de remplir sa mission loin de toute pression ou influence «, a rappelé le ministre, relevant cependant que l'existence de cas de dépassements enregistrés et le fait que la loi n'interdit pas à la personne poursuivie en justice de briguer un mandat parlementaire, partant, de jouir de l'immunité en cas de victoire sont autant de facteurs exigeant un débat, à l'image de certains pays qui ont trouvé dans leurs législations une solution à ce genre de problématiques. Le ministre a indiqué que la levée de l'immunité parlementaire pour les représentants du peuple est stipulée dans la loi, mais néanmoins les démarches y afférentes demeurent lentes et complexes.

S'agissant des cas de repris de justice candidats aux législatives, Louh a indiqué que cet aspect relève des conditions de validation des candidatures et « en cas d'omission de la part de l'administration, le règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel habilite ce dernier à contrôler le respect des conditions juridiques par les candidats y compris les nouveaux élus «.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que les tribunaux administratifs ont été destinataires, avant le lancement de la campagne électorale, de 363 recours au sujet des dossiers de candidature, dont 70 ont été acceptés induisant l'annulation de la décision de l'administration et la validation de la candidature, ajoutant que 239 recours ont été rejetés car ne remplissant pas les conditions exigées par la loi.

Concernant les saisines adressées aux procureurs généraux par la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), au nombre de 38, suite auxquelles des «enquêtes ont été ouvertes», Louh a évoqué les extrait vidéos diffusés sur les réseaux sociaux et les chaînes télévisées faisant état de dépassements, notamment dans des bureaux de vote à Chlef et à Bouira.

«Le parquet compétent a entamé les investigations et les concernés ont été convoqués dans la transparence totale», a précisé le ministre.

Louh a tenu à souligner que les dépassements enregistrés restaient des «cas isolés, d'aucune gravité et ne portent pas atteinte à la crédibilité des élections». Les plaintes introduites auprès du parquet général feront l'objet d'examen et au cas où le caractère pénal et confirmé, la «loi suivra son cours, les candidats ayant latitude de faire valoir leurs droits au recours et à la doléance devant le Conseil constitutionnel», a-t-il précisé.

A une question sur la déclaration du président de la HIISE, Abdelouahab Derbal, au sujet de la passivité des procureurs généraux en dépit des notifications qui leur ont été adressées par la HIISE, Louh a soutenu que «la justice s'est acquittée de sa mission pleinement et nous n'avons rien à ajouter dans ce sens».

Des instructions ouvertes suite aux saisines de la HIISE et des partis

Des instructions judiciaires ont été ouvertes suite aux 38 saisines adressées aux procureurs généraux par la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) et par certains partis, dans le cadre des élections législatives, a indiqué le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. « Nous avons été destinataires de la part de la HIISE de 38 saisines qui vont suivre le cours judiciaire, avec l'ouverture d'instruction à Bouira ou d'autres wilayas du pays «, a indiqué, Louh lors d'une conférence de presse.

Il a ajouté, dans ce cadre, que suite aux requêtes des partis politiques, une instruction a été ouverte, notamment suite à la publication, dans les réseaux sociaux, d'une vidéo montrant une tentative de fraude, précisant que le parquet avait entamé son enquête mercredi et écouté les concernés par cette vidéo.

Nassim Mecheri

EN PRÉPARATION DU PROCHAIN MEETING DE L'OPEP

Le président irakien apporte son appui à Boutarfa

POURSUIVANT ses consultations en vue de préparer la prochaine conférence ministérielle de l'Opep, le Ministre de l'Energie, Nourredine Boutarfa a été reçu jeudi à Baghdad par le Président de la République irakienne, Dr. Fouad Maasoum. Les deux pays ont consenti de nombreux pour la réussite de l'accord historique d'Alger du 28 septembre 2016.

Durant cette audience Boutarfa a indiqué à son hôte que les autorités algériennes mesurent à leur juste valeur les efforts entrepris par l'Irak en vue de l'obtention d'un consensus qui a conduit à conclure l'accord de réduction de l'offre entre Opep et non Opep du 10 décembre 2016 à Vienne en dépit des difficultés que traverse le pays et de la lutte acharnée qu'il mène contre le terrorisme. Le ministre a mis en avant la fiabilité de l'Etat irakien et a salué son engagement à consolider fermement la position de l'Opep en respectant ses engagements et en jouant un rôle déterminant dans la stabilité des marchés pétroliers. Le ministre a rappelé que les consultations et la coopération entre les deux pays dans le cadre de l'Opep ont toujours été fructueuses et satisfaisantes à tous points de vue. L'Algérie et l'Irak partagent la même vision tendant à redonner confiance aux marchés de façon à les stabiliser et à rendre possibles les investissements et le rebond de l'économie mondiale.

Le ministre a enfin abordé les relations de coopération bilatérales et a réaffirmé la disposition de l'Algérie à les renforcer davantage en multipliant les domaines d'échanges d'expériences et les opportunités d'affaires dans les deux pays, notamment en matière de production et de commercialisation du gaz.

Pour sa part, le Président Irakien a rappelé les relations exceptionnelles, fraternelles et amicales qui lient les deux pays. Il a transmis au Président Abdelaziz Bouteflika ses amitiés cordiales et fraternelles et a salué le soutien constant de l'Algérie à l'Irak notamment dans les moments difficiles que traverse ce dernier. A ce propos, le Président Irakien a exprimé la volonté de son pays à travailler en vue de donner un souffle nouveau à la coopération et à la coordination entre l'Irak et l'Algérie dans tous les domaines, notamment dans les domaines énergétiques et sécuritaires. Il a aussi évoqué les intérêts communs et les défis majeurs auxquels doivent faire face les deux pays, en particulier la nécessité de réussir la conversion des économies en les rendant indépendantes des recettes des hydrocarbures ainsi que la lutte contre le terrorisme aux plans régional et international. Il a sollicité le soutien de l'Algérie pour faire bénéficier l'Irak de son expérience dans ces domaines et a appelé à développer et à concrétiser des projets communs à forte valeur ajoutée. Il a enfin réitéré l'engagement de son pays à respecter ses quotas de production et à soutenir les efforts menés par les pays Opep et non Opep en vue de stabiliser les marchés pétroliers à moyen et long terme. Pour rappel, le Ministre de l'Energie a été reçu lors de sa visite par son homologue irakien, M. Jabber al-Aluaibi. Les deux ministres ont abordé l'évolution des marchés pétroliers et l'impact de la décision des membres de l'Opep et non Opep de réduire leur production sur la réduction des stocks et la stabilisation des marchés.

Les deux ministres se sont également concertés à propos de la prochaine réunion ministérielle de l'Opep et non Opep et se sont dit favorables pour la reconduction de l'accord Opep & non Opep du 10 décembre 2016 pour une période de 6 mois supplémentaires.

Dans la perspective de réunir les bonnes conditions pour mieux stabiliser les marchés et redonner confiance aux pays producteurs et consommateurs, les deux ministres soutiennent également le maintien et le renforcement du cadre de coopération Opep et non Opep en 2018.

Le Ministre algérien a en effet insisté sur la nécessité de poursuivre les concertations et les échanges entre les pays Opep et non Opep en vue d'institutionnaliser un cadre de coopération sur une base régulière et durable.

Il a également salué l'engagement des pays Opep et non Opep de respecter l'accord du 10 décembre tout comme il a mis en avant les efforts du comité de monitoring de haut niveau chargé du suivi de la mise en œuvre de cet accord et dont l'Algérie est membre.

M. Noureddine Boutarfa et M. Jabbar al-aluaibi ont rappelé par ailleurs le respect des engagements des deux pays à réduire leurs niveaux de production en application de l'accord Opep et non Opep de décembre dernier.

Les ministres ont enfin abordé les relations bilatérales et les perspectives de coopération et d'échange. L'expérience algérienne dans les domaines gaziers, des hydrocarbures et de la formation intéresse particulièrement la partie irakienne. Les deux ministres se sont entendus pour renforcer le cadre de coopération bilatérale.

M. Noureddine Boutarfa a été également reçu par le Président du Parlement irakien M. Saleem Al Jubouri. Les deux parties ont abordé l'état des relations bilatérales entre les deux pays ainsi que les perspectives de coopération notamment dans le domaine de la législation pétrolière. Elles ont également discuté de l'évolution des marchés pétroliers, notamment dans la perspective de la prochaine conférence de l'Opep.

S. N.



HYDROCARBURES

Maersk Oil veut renforcer son partenariat avec Sonatrach

LE P-DG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a reçu à Alger son homologue de la compagnie pétrolière danoise Maersk Oil, Gretchen H. Watkins, laquelle a souhaité renforcer son partenariat avec Sonatrach en relevant l'importance de l'Algérie dans la stratégie de développement de Maersk Oil, a indiqué hier Sonatrach dans un communiqué.
Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé les projets de partenariat en cours en Algérie et les perspectives d'investissements dans l'exploration et la production de pétrole en Algérie.
M. Ould Kaddour et Mme Watkins ont également examiné l'état des relations entre Sonatrach et Maersk Oil en vue de renforcer une coopération mutuellement bénéfique.
A cette occasion, Mme Watkins a soutenu que ''l'Algérie est un pays important dans la stratégie de développement de Maersk Oil à l'international''.
Dans ce sens, la P-dg de Maersk Oil a exprimé ''la volonté de sa compagnie d'investir davantage en Algérie et de renforcer son partenariat avec Sonatrach'', note la même source.
Pour sa part, M. Ould Kaddour s'est dit ouvert à toute proposition de nature à entretenir l'excellence des relations entre les deux compagnies.
Il a également relevé que pour Sonatrach, ''le partenariat contribue positivement au développement de l'industrie nationale des hydrocarbures à travers la prise en compte de l'expertise étrangère dans l'amélioration et le développement des processus industriels et du savoir-faire technologique''.
Pour rappel, Maersk Oil est présente dans l`amont pétrolier et gazier en Algérie depuis de nombreuses années, notamment sur les champs de Berkine.
Un mémorandum d`entente sur la coopération a été signé en octobre 2016 entre le Groupe Sonatrach et Maersk, qui a pour objectifs d'asseoir un partenariat solide basé sur un cadre propice pour la recherche et la réalisation de nouvelles opportunités de coopération entre les deux compagnies dans de nouveaux projets dans l`amont pétrolier et gazier.
Sonatrach a toujours recherché les meilleurs voies et moyens de développer et de diversifier le partenariat, selon le principe de ''gagnant-gagnant'' en veillant à garantir la rentabilité de l'investissement et l'optimisation des coûts, ainsi que l'application des nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'affaires.
Mme Watkins avait aussi été reçue mardi dernier par le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa.

M. B.

PÉNALISÉES PAR LA BAISSE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Les entreprises du BTPH bénéficient d'un traitement de faveur

Confrontées à des problèmes financiers en raison de la baisse de la commande publique, des entreprises du BTPH ont bénéficié d'un échéancier pour le paiement de leurs arriérés fiscaux et des cotisations sociales.



En outre, les pénalités de retard des projets à leur encontre ont été annulées. Selon le vice-président de l'Association nationale des sociétés algériennes (ANSA), Nabil Hedjazi, l'instruction a été donnée par la Premier ministre au ministre des Finances et à celui du Travail, de permettre l'établissement d'un échéancier en faveur des entreprises activant dans le domaine du BTPH pour le paiement de leurs arriérés fiscaux et celui des cotisations de la sécurité sociale.
Selon lui, cette décision avait été prise à l'issue d'une rencontre entre les représentants de ces entreprises avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, tenue le 26 avril dernier, durant laquelle une liste de propositions a été remise aux pouvoirs publics pour prendre en charge les problèmes et les préoccupations des opérateurs dans ce domaine. «Sur les 3 500 entreprises de BTPH en Algérie, 60 % sont confrontées à un sérieux problème de financement, soit près de 2 100 sociétés», a déclaré M. Hedjazi sur les ondes de la radio nationale. Il a toutefois assuré que des entreprises avaient également trouvé un terrain d'entente avec les walis pour l'annulation des pénalités de retard des projets et la prorogation des délais de réalisation pour améliorer des conditions de travail des entreprises et sauvegarder un million d'emplois menacés.
Face à cette baisse préoccupante de la commande publique dans le secteur de l'habitat, les représentants des entreprises du BTPH ont revendiqué une plus grande libération de l'activité de la promotion immobilière en faveur des entreprises souhaitant investir dans ce domaine de sorte que 40% des réalisations soient destinées à la location et 60% à la vente. Ils ont proposé en outre la création d'entreprises de gestion immobilière. Les entreprises du BTPH souhaitent par ailleurs la création de zones d'activités dédiées à leur métier pour identifier tous les opérateurs dans ce domaine et permettre la création de postes d'emploi, ainsi que des centres de formation spécialisés pour la mise à niveau de ces entreprises, a-t-il ajouté.
L'élargissement de la short-list des entreprises de réalisation et l'intégration d'autres sociétés nationales dans la réalisation des projets figurent également parmi les revendications présentées «afin d'éviter la faillite de plusieurs entreprises sans, toutefois, exclure les sociétés étrangères qui demeurent un partenaire indispensable», a précisé le vice-président de l'ANSA. L'accompagnement financier des banques et l'abaissement du taux d'intérêt des crédits bancaires à une fourchette oscillant entre 4 et 5 % contre 7 et 8 % actuellement ont également été préconisés pour pouvoir financer les projets et éviter les retards de leur réception. Les entreprises ont aussi réclamé leurs dus auprès des maîtres d'ouvrage afin de pouvoir faire face à leurs engagements financiers et poursuivre la réalisation de leurs projets.

Des dettes de 1,5 milliards de dinars

Concernant le niveau de la dette de ces entreprises à l'égard du Trésor public, le même intervenant a avancé un chiffre de 1,5 milliard de dinars, précisant que des versements ont déjà été effectués tandis que d'autres devraient se faire dans les jours à venir, permettant aux entreprises de poursuivre leurs activités et la réalisation des projets. Il a, par ailleurs, suggéré la création d'un observatoire national pour les métiers du BTPH qui, représentent le troisième pourvoyeur d'emplois dans le pays. A propos de la main-d'œuvre étrangère, notamment celle des ressortissants africains de plus en plus sollicités sur les chantiers, Hedjazi a reconnu les conditions pénibles dans les quels travaillent ces étrangers, en plus de leur salaire dérisoire. «Les conditions de travail et les salaires dans ce domaine ne drainent pas suffisamment la main-d'œuvre nationale «, selon lui.

Z. M.

SITEV

Plus de 200 participants à la 18e édition

L'OFFICE national du Tourisme (ONT) organise, du 19 au 22 mai au Palais des expositions d'Alger, la 18ème édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) avec la participation de 210 exposants dont 25 représentant 11 pays étrangers, a affirmé le directeur de l'ONT, Rachid Cheloufi. Organisé sous le haut patronage du président de la République, le salon se veut «une grande manifestation annuelle du tourisme pour que tous les partenaires nationaux et étrangers du tourisme ainsi que les professionnelles puissent échanger entre eux des expériences et des contacts directs en exposant leurs produits touristiques pour attirer les touristes en prévision de la saison estivale», a déclaré M. Cheloufi.
Le salon permettra également, ajoute M. Cheloufi, aux visiteurs de découvrir les différentes expositions touristiques disponibles durant la prochaine saison estivale «afin qu'ils puissent choisir leurs destinations touristiques adéquates avec leurs besoins». Cette manifestation est «une occasion importante pour dynamiser le tourisme domestique en faisant connaître les différentes capacités dont dispose l'Algérie en matière de tourisme dans le but d'attirer le plus grand nombre de touristes», a souligné le directeur de l'Office, ajoutant que «les marchés internationaux du tourisme sont orientés durant les dernières années vers ce produit qui associe pérennité et durabilité dans ses conditions.
A cet effet, il y a question également de «montrer les différentes destinations touristiques algériennes, d'encourager le tourisme interne, de soutenir le partenariat avec les partenaires nationaux et étrangers et de promouvoir l'investissement en cette matière pour que le secteur du tourisme contribue au développement économique durable». Organisé en collaboration avec le ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, cette manifestation mettra en exergue «les capacités touristiques nationales et les produits qualitatifs et concurrentiels, outre la promotion de la destination algérienne, la diffusion des informations et des connaissances touristiques et l'intensification des activités touristiques avec les professionnelles et leurs clients en matière de tourisme et de voyages».
Dans le même contexte, M. Cheloufi a précisé que «plusieurs pavillons seront consacrés à ce salon pour montrer la diversité du produit touristique national disponible durant la prochaine saison estivale, où figurent les tourismes balnéaire, thermale et environnemental que recèlent différentes régions du pays». Cette manifestation annuelle sera «une opportunité pour tous les acteurs touristiques locaux et étrangers de commercialiser leurs produits, diversifier leurs programmes futurs et penser à booster les programmes d'investissement adéquats à toutes les régions et les sites touristiques disponibles», a-t-il ajouté.
Le salon permettra également de faire connaitre le produit touristique saharien qui, désormais, éveille l'intérêt de tous les touristes locaux et étrangers notamment en automne et en hiver». Nombre de pays prendront part dans cette nouvelle édition, dont la Tunisie, la Palestine, la Syrie, l'Egypte, la Turquie, les Emirats arabes unis, le Mexique, la France, la Malaisie, le Portugal et l'Ethiopie, a poursuivi le responsable. Des présentations de troupes folkloriques seront animées en marge du salon et mettront en exergue une bonne partie du patrimoine immatériel Algérien qui contribue à la promotion du tourisme national. La 18e édition du salon international du tourisme et des voyages connaitra la participation de différents opérateurs locaux tels que les représentants des banques nationales, des compagnies aériennes, des bureaux d'études et associations spécialisées en plus des représentants des établissements hôteliers et des agences de voyages. Plus de 250 exposants nationaux et étrangers ont pris part à la précédente édition du Salon international organisée sous le thème» Tourisme: l'économie durable».

H. B.

ECOLE D'APPLICATION ABDELMADJID BOUZID

SORTIE DE LA 11e PROMOTION DES LIEUTENANTS DE POLICE

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a présidé jeudi la cérémonie de sortie de la 11ème promotion des lieutenants de police de l'Ecole d'application de la sûreté nationale Abdelmadjid Bouzid de Soumaà dans la wilaya de Blida.



La promotion a été baptisée du nom du chahid du devoir Medouar Rabah. Forte de 441 éléments, la promotion sortante a bénéficié d'une formation théorique et appliquée, de 24 mois, dans différents modules de droit et technique, et des libertés générales, parallèlement à un entraînement en accord avec les développements actuels en la matière.

Quelque 139 autres éléments ont bénéficié, au niveau de cette école, de sessions de formation spécialisées dans le domaine de la conduite des véhicules et des motocycles (unités de l'ordre publique et de l'administration pénitentiaire).

Outre le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), le General major Abdelghani Hamel, la cérémonie s'est déroulée en présence des ministres de l'Habitat, de l'Education nationale, de la Sante, de la Population et de la Réforme hospitalière, du Travail et de la Sécurité sociale, de la Culture, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, respectivement Abdelmadjid Teboune, Nouria Benghebrit, Abdelmalek Boudiaf, Mohamed Ghazi, Azzeddine Mihoubi et Mohamed Mebarki. De nombreux responsables et cadres de différentes entreprises ont, également, assisté à cette cérémonie.

Apres s'être félicite que la police algérienne fasse désormais partie des institutions sécuritaires développées, de par le monde, le directeur de l'Ecole d'application de Soumaà, le contrôleur de police Malek Mohamed, a imputé ce fait, à l' action primordiale et a l'intérêt dévolu par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, à ce corps , en le soutenant au double plan matériel et moral, a-t-il soutenu.

Il a cité, en outre, certains des moyens et commodités mis au service de ce corps sécuritaire, à l'instar de la cité des entrainements et de la piscine semi - olympique de l'école de Soumaà, considérées parmi les nouvelles acquisitions visant à démontrer les aptitudes et la disponibilité des éléments de la police et à les rendre fières de servir leur pays et leurs concitoyens, a-t-il ajouté.

Le contrôleur de police Malek Mohamed a, à cet effet, appelé les diplômés sortants, au respect des lois de la République, à la vigilance et à la discipline, car vous êtes nos garants, leur a-t-il dit, en matière de protection des citoyens et de leur biens, non sans leur recommander de privilégier le préventif sur le répressif.

La cérémonie a été marquée par un passage en revue de la promotion sortante, par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, avant la remise des grades et des diplômes aux lauréats, suivie de l'échange de témoin entre les promotions sortante et entrante, et enfin la lecture de serment.

Des exhibitions dans différents sports de combat ont été, également, présentés aux invités, outre un exercice de simulation d'une bagarre entre des vendeurs de l'informel, durant laquelle un groupe de délinquants tentent de porter atteinte à l'ordre public, avant d'être neutralisés par des éléments de la police. Cet exercice a simulé une participation d'éléments de l'Afripol (Africain Police Office).

L'exercice a été suivi par la présentation d'un communiqué public sur cette opération, consacrant le principe de communication adopté par la Sécurité nationale. Le chahid du devoir, l'officier de police de l'ordre public, Medouar Rabah est né le 1 septembre 1939 à Boufarik. Il rejoint les rangs de la police en décembre 1964, en tant que gardien de sécurité à l'Ecole de police de Sidi Bel Abbes, avant d'être promu à différents postes et services. Il décéda le 11 novembre 1992, sous les balles assassines de terroristes, en quittant son domicile familial de Bouafrik pour aller rejoindre son travail.

S. N.

GHARDAÏA

Le dispensaire de Belghanem en quête de remodelage

A BELGHANEM, un grand quartier, le dispensaire est voué à devenir un petit hôpital. Il fonctionne, pour le moment, selon un système archaïque qui ne convient plus aux exigences actuelles. «Les problèmes majeurs résident dans la désorganisation, l'absence d'une bonne gestion et la procédure de distribution de médicaments qui laisse à désirer «, commente une habitante de Belghanem. Selon elle, « les problèmes sont nombreux et la situation exige un travail de restructuration et une nouvelle politique de gestion».

L'état de dégradation constaté au dispensaire de Belghanem, particulièrement dans sa partie inférieure et sur sa façade, ne devrait pas passer inaperçu pour les autorités locales qui, pourtant, accordent un intérêt particulier au secteur de la santé, particulièrement après l'ouverture, quoique tardive, du nouveau dispensaire de Baba-Saad. «Il nous est arrivé très souvent de soigner des plaies avec du matériel non stérilisé», un confie ancien infirmier du dispensaire de Belghanem, aujourd'hui à la retraite. Ce quartier est situé à 3 km du centre-ville de Ghardaïa et à 6 km de l'unique hôpital du chef-lieu de la wilaya. Aussi, faute d'une meilleure prise en charge par ce dispensaire, les 12.000 habitants de ce grand quartier continueront à vivre dans cette situation sanitaire très critique, surtout été. En effet, durant la période des grandes chaleurs, les microbes se multiplient, provoquant des maladies assez graves, plus particulièrement chez les personnes âgées les nourrissons, mais surtout



chez les nouveau-nés vu le manque de vaccins depuis deux semaines. Dans des cas pareils, les malades se présentent au dispensaire quand il est ouvert, qui manque de tout ou presque, pour se faire consulter par un médecin qui n'est pas toujours là.

D'aucuns refusent, après avoir constaté l'état déplorable de cet édifice de santé, de recourir aux services de ce dispensaire qui, de l'avis de beaucoup de personnes, représentait l'un des fleurons de secteur de la santé. Médecins et infirmiers, nous ont fait remarquer qu'ils travaillent dans une situation déplorable, indiquant qu'il y a des manques intermittents de vaccins pour bébé, de médicaments, de petits matériels médicaux et de soins d'urgence (seringues, gants stérilisés, produits de laboratoire et de radiologie). En outre, il y a absence d'eau chaude, de système de climatisation, etc.

«Ces manques et pénuries nous rappellent les années 1980», déplore Si Bakir, un sexagénaire indigné.

Parmi les innombrables aléas auxquels sont exposés les patients et le personnel médical, on retrouvera particulièrement le nombre croissant de malades qui viennent se faire soigner dans ce dispensaire, lequel vient pourtant de restreindre ses prestations, notamment après l'ouverture tant attendue du dispensaire de Baba-Saad. Ainsi, le personnel médical est réduit, les urgences ne s'occupent plus des hypertendus et des cas d'hypertension et de piqûres scorpioniques, la permanence n'est pas assurée en dehors des heures normales de travail, des week-ends et des jours fériés …

Afin de remédier à tous ces maux dont souffrent les citoyens, la direction de la santé de la wilaya de Ghardaïa est tenue d'opter pour une nouvelle stratégie. Celle-ci consisterait en la mise en œuvre d'une meilleure gestion, l'établissement d'une carte sanitaire concernant le plan géographique et la densité de la population et enfin le recensement des populations et la définition des besoins logistiques et médicamenteux.

«Cette stratégie permettra d'assurer une meilleure qualité des prestations médicales et paramédicales dans ce centre de santé», indique un médecin. Et d'ajouter : «Il est prévu également d'équiper ce centre de santé en matériel de soins moderne et nécessaire pour une médecine de base sans reproche. De même, ce centre de santé devrait être doté d'un équipement informatique pour répertorier les patients du quartier, leurs maladies, leur sexe et leur âge. L'objectif est de disposer de l'historique de chaque patient ainsi que des informations nécessaires afin de pouvoir intervenir rapidement et efficacement en cas d'urgence.»

En somme, le dispensaire du quartier Belghanem voué à devenir, dans le futur, un petit hôpital du quartier bien structuré et organisé. Allons-nous connaître ce changement ?

Aissa Hadj Daoud

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA — AIN ROMANA ;.....

DAIRA DE MOUZAIA — 2017 g/o 11

COMMUNE D'AIN ROMANA

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : **0928004 01 01**

Avis D'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de L'article **82** décret présidentiel N° :15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service publics.

Le président D'APC de Ain Romana informe l'ensemble des soumissionnaires. Ayants participés Avis d'appel d'offre national ouvert N° 01/2017 publiée journal RAIDE et le jeune indépendant le 18/04/2017 dans les communes et lieux d'affichage et après analyse technique et financière des offres en date du : **08/05/2017.** Le projet cité au tableau ci-dessous a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

N° Ordre	Intitulé de l'opération	Dénomination et adresse de l'entreprise	Montant de l'offre		Délai de réalisation	Note attribuée	NIF	Observation
			Offre de l'entreprise	Offre après correction				
1	Realisation 06 classes+ logment d'astreinte+bureau de l'administration+ salle d'eau+la cour+mur de cloture a tala blain-cite bordj el amir abdelkader	ETB CHERIET ABDELREWAK MEDEA	51 234 143.38 DA	51 234 143.38 DA	16 mois	69 PTS	198226010182236	Offre moins disant

Conformément à la disposition de l'article **82**du décret présidentiel N 15 -247 date le 16/09/2015 portant laréglementation des marchés publics et délégations du service publics.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours dans un délai de 10 jours à compter de la première parution. **Du présent avis sur les quotidiens nationaux et le BOMOP**

NB : tout recours traduit après les délais réglementaires seront considérés comme non fondés.

Le Jeune Indépendant du 13/05/2017/ANEP N° 512673

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de BATNA

Cité Annasr, Route de Kechida (Ex Terrain S.A.P.) BATNA 05000
Tél : 033.27.31.34 / 35 - Fax : 033.27.31.37
Matricule Fiscale (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 992 0505 02577

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au disposition de l'article 65 de décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna, sis à Cité Annasr, route de Kechida (ex terrain S.A.P.), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°06 /DG /2017 paru en date du **06/04/2017** dans les quotidiens nationaux EL MOUHARIR et LE JEUNE INDEPENDANT relatif à la réalisation des travaux de VRD du projet suivant -Voir Le Tableau- Qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au :

PROJET	LOT	Attributaire Provisoire	Note obtenue/20	Montant de l'offre financière après correction	Délai Proposé « mois »	Critère de choix
1008/800 Logements Promotionnels Aidés à AIN TOUTA (Programme Quinquennal 2010-2014 1ère Tranche 2010).	Voirie+Assainissement + AEP+ Eclairage Extérieur +Aménagement Extérieur+ genie civil de Poste Transformateur	SARL SNTPH 000305023301152	51.63	21 061 416.00	08	Moins disant

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Batna, sis à Cité Annasr, route de Kechida (ex terrain S.A.P.),Batna dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour d'affichage de cet avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout recours doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour d'affichage de cet avis d'attribution provisoire.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant du 13/05/2017/ANEP N° 512562



SOUPÇONNANT LA CIA

Pyongyang menace de «détruire sans pitié» les auteurs du complot contre Kim Jong-un



Après avoir dénoncé «un complot vicieux» visant à assassiner le chef nord-coréen, Pyongyang brandit de sévères menaces à l'encontre de ses organisateurs.

Les organisateurs d'une attaque contre le président nord-coréen Kim Jong-un, subiront un sévère châtiment, a déclaré vendredi l'ambassadeur nord-coréen en Russie, Kim Hyong Jun, promettant de « détruire sans pitié » les malfaiteurs. Selon le ministre adjoint des Affaires étrangères nord-coréen, Han Song Ryol, Pyongyang entre en « guerre antiterroriste dans le style coréen » et vise à la mener « d'une façon suivie et intensive ». Pyongyang a accusé la semaine dernière la CIA d'avoir ourdi un complot pour assassiner le leader nord-coréen Kim Jong-un. Selon le ministère nord-coréen de la Sécurité de l'État, la CIA et les renseignements sud-coréens ont préparé « un complot vicieux » impliquant des « substances biochimiques » pour assassiner le dirigeant nord-coréen, lors de cérémonies à Pyongyang. La Corée du Nord a exigé à ce propos l'extradition du patron du renseignement sud-coréen, d'agents de la CIA américaine et d'un entrepreneur chinois, qu'elle accuse d'avoir fomenté un complot pour assassiner le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un. La politique du « terrorisme d'État » adoptée par les États-Unis à l'égard de la Corée du Nord pourrait avoir des « conséquences catastrophiques » pour Washington, a déclaré l'agence de presse gouvernementale de Corée du Nord, KCNA. À en croire le gouvernement nord-coréen, la Maison-Blanche se serait fixé pour objectif de « renforcer autant que possible la pression économique et militaire sur Pyongyang en vue d'éliminer les plus hautes autorités du pays et de provoquer un changement de régime en Corée du Nord ». La CIA et la Maison-Blanche ont refusé de commenter les accusations émanant du Département de la sécurité d'État nord-coréen vendredi dernier. Les services de renseignement sud-coréens y ont, eux, vu une accusation « sans fondement ». L'accusation de complot survient au moment de fortes tensions sur la péninsule coréenne, provoquées par l'intensification des essais de missiles par la Corée du Nord et par les déclarations du Président américain Donald Trump, qui se dit prêt à régler seul, et au besoin par la force, la question nord-coréenne.

R. I.

PÉNINSULE CORÉENNE

La vérité cachée sur la flotte sous-marine nord-coréenne

LA CORÉE DU NORD continue de moderniser ses sous-marins, tout en développant leur capacité à transporter et lancer des missiles balistiques. Des experts militaires passent à la loupe la marine militaire de Pyongyang. Le 2 mai, le site 38 North, qui suit la situation géopolitique en péninsule coréenne et les forces armées nord-coréennes, a raconté qu'une deuxième plateforme pour des essais de lancements sous-marins de missiles balistiques avait été détectée sur des photos prises par des satellites commerciaux. Il s'agit en fait d'une modification d'un appareil soviétique PSD-4 qui a été conçu comme un site de lancement pour des tirs d'essais préliminaires de missiles, avant de les tests à bord des sous-marins. La première plateforme avait été détectée en Corée du Nord en 2014. Contrairement aux affirmations de Pyongyang, des experts américains et sud-coréens estiment que la majorité des lancements « sous-marins » ont été effectués depuis ces appareils et non depuis des sous-marins. En 2012 et 2013, d'après la revue National Interest, la Corée du Nord a entamé la construction d'un sous-marin expérimental, baptisé Gorae. Hypothétiquement, le navire est capable de tirer un ou deux missiles balistiques depuis une profondeur de 10 à 15 mètres. Les sous-marins modernes sont en mesure de lancer des missiles à 50 mètres sous l'eau. De nombreux experts soulignent que le sous-marin, construit à base de technologies obsolètes, ne représente pas une menace importante pour la Corée du Sud ou les États-Unis. Dans le même temps, ils notent que le Gorae peut être utilisé pour tester des technologies nécessaires pour concevoir de futurs sous-marins plus modernes. Néanmoins, les analystes militaires ont exhorté à ne pas négliger la puissance de la marine nord-coréenne, qui comprend des dizaines de petits sous-marins qui peuvent frapper plusieurs cibles simultanément et miner de vastes zones maritimes. Ainsi, en 2015, d'après des estimations du Pentagone, la Corée du Nord possédait environ 70 sous-marins de divers modèles.

R. I.

AU-DESSUS DE LA MER NOIRE

Un avion-espion US rebrousse chemin après une rencontre avec un chasseur russe Su-30

SUITE au rapprochement d'un Su-30 russe, un avion-espion américain aperçu le 9 mai au-dessus de la mer Noire a changé de trajectoire et s'est éloigné de la frontière russe. Un avion de chasse Su-30 des forces aérospatiales russes a été envoyé le 9 mai dans la région de la mer Noire afin d'intercepter un avion-espion américain qui s'approchait du territoire russe, a fait savoir ce vendredi le ministère russe de la Défense. « Le 9 mai, autour de midi, heure de Moscou, le dispositif de contrôle de l'espace aérien au-dessus des eaux internationales a détecté une cible aérienne qui s'approchait de la frontière russe », a-t-on indiqué au ministère russe de la Défense. « Un chasseur Su-30 de la protection antiaérienne du district militaire du Sud a été mobilisé afin d'intercepter la cible », a poursuivi le ministère. L'armée russe a en outre expliqué qu'après le rapprochement avec le Su-30 russe l'avion-espion américain avait modifié sa trajectoire et était retourné à son aérodrome. « Lors du rapprochement à distance sécurisée, le pilote du chasseur russe a identifié à vue l'objet aérien comme un avion-espion P8A Poseidon », a fait savoir le ministère russe de la Défense. Selon lui, le Su-30 a effectué une manœuvre de « salutation », suite à quoi l'avion américain a changé d'itinéraire pour s'éloigner de la frontière russe. Le chasseur russe a quant à lui regagné son aérodrome de stationnement. Cet incident fait suite au rapprochement entre des avions russes et américain au large de l'Alaska, qui a eu lieu la semaine dernière. Plusieurs chasseurs de l'U.S. Air Force avaient été alors mobilisés d'urgence pour intercepter des Tu- 95 et des Su-35 russes opérant dans l'espace aérien international.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

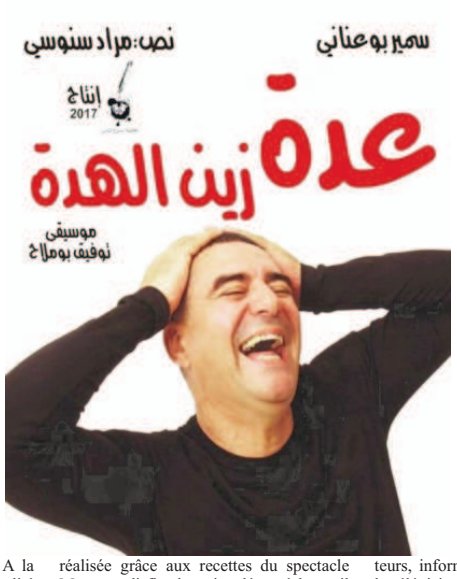
ANEP ALGER

GÉNÉRALE AU THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Un metteur en scène à l'écoute du public

Avec sa nouvelle pièce Adda zine el hadda dont la générale a eu lieu ce vendredi 12 mai au Théâtre régional d'Oran, le dramaturge Mourad Senouci affirme sa réussite, après trois décennies de pratique théâtrale, fidélisant son public en présentant nombre de pièces à succès.

Dans le monologue Adda zine el hadda, le comédien se retrouve de nouveau sur scène, tout comme dans Moutazawedj fi outla (Un mari en vacances, 2006) qui est à l'affiche depuis plus de dix annés. Voilà un duo, Mourad Senouci-Samir Bouanani, qui jouit d'un franc succès. L'un est auteur et l'autre, comédien et metteur en scène. Les deux hommes, partenaires au sein de leur troupe Mesrah Ennass, présentent actuellement Adda zine el hadda, un one man show sur l'émigration clandestine – harraga – qui met en scène le personnage Adda. Ce dernier se retrouve dans une île déserte avec une actrice de télévision, Ahlam, qu'il a tant aimé et suivi ses œuvres. Pour le dramaturge Mourad Senouci, il y a certes de l'humour dans le (s)monologue(s) présentés, mais le public a surtout besoin de « s'identifier » dans les thématiques abordées, à caractère social notamment, « il va sans dire que sur scène, la pièce s'apprécie d'abord par la qualité de la prestation de l'artiste », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Et d'expliquer aussi : « A la nécessité de refléter des sujets d'actualité et de les traiter sur un ton humoristique, s'ajoute le souci du financement ». Dans ce sens, il s'est félicité du fait que sa troupe a pu mobiliser sur ses fonds propres le budget de la dernière production Adda zine el hedda, précisant que celle-ci est



également « être à l'écoute de la société », d'après M. Senouci. Ce dernier compte près de vingt pièces théâtrales, réparties entre ses propres créations et adaptations d'œuvres du patrimoine littéraire national et universel. Deux pièces sont traduites et jouées en tamazight. Il s'agit de Imraa min warek, une adaptation de Ountha essarab du romancier algérien Wassiny Laaredj, et Keddab.com. Aussi, nombre de ses pièces sont destinées aux enfants comme Bab, Bibou à Paris, El assad oua el hattaba (Le lion et la bûcheronne) qui ont fait l'objet de publications en collaboration avec l'association de promotion de la lecture enfantine Le Petit lecteur d'Oran. Ce dernier conte a également inspiré la réalisation d'un dessin animé de moyen-métrage, signée Moqadem Abdelkader, en collaboration avec ses collègues dessinateurs, informaticiens et infographistes de la télévision nationale. Le parcours artistique de Mourad Senouci est également évoqué dans son ouvrage Rihlet talatoune sana (trente années de voyage), publié en novembre 2015 par Dar El Baghdadi à Alger.

réalisée grâce aux recettes du spectacle Metzeouedj fi otla qui a dépassé le seuil des 200 représentations tant en Algérie qu'à l'étranger : Etats-Unis, France et Maroc. Pour l'auteur, d'autres critères sont également essentiels pour réussir sa pièce, comme le choix de la langue d'expression, à savoir le dialecte. Il faudrait

R. C.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE CINÉMA ALGÉRIEN

Le 7e art dans l'écriture de l'histoire

LES PARTICIPANTS à une journée d'étude sur le cinéma algérien ont mis en exergue, ce mercredi 10 mai au Conseil de la nation à Alger, le rôle pionnier du cinéma avant et durant la guerre de libération, soulignant l'importance du 7e art dans l'écriture de l'histoire.

Lors de cette rencontre tenue sous le thème La Révolution algérienne par l'image et la lumière, des cinéastes et des critiques ont précisé que le cinéma a joué « un rôle décisif » dans la sensibilisation de l'opinion internationale à la cause algérienne. Le critique Ahmed Bedjaoui a indiqué dans son exposé La révolution et le cinéma: le rôle de l'image dans la guerre de libération que « l'internationalisation de la cause algérienne à travers les médias et l'image a commencé en 1957 grâce aux chaînes de télévision américaines et anglo-saxonnes ».

Il a salué le rôle des pionniers du cinéma algérien au sein de l'Assemblée générale des Nations unies dont Djamel Chanderli et son frère Abdelkader représentant du gouvernement provisoire de la République algérienne, le cinéaste Tahar Hannache et M'hamed Yazid, ministre de l'information au GPRA, des journalistes américains engagés en faveur de la cause algérienne. L'historien Mourad Ouznadji a plaidé, lui, en faveur de la réalisation des films consacrés aux personnalités historiques estimant que le peuple qui a fait la révolution « avait derrière lui des hommes dont on parle peu ». Le cinéaste Ahmed Rachedi a souligné, de son côté, que les films algériens qui ont abordé la révolution depuis l'indépendance « sont peu nombreux », ajoutant que « dans son film L'opium et le bâton, le peuple était le seul héros de la guerre ». Il a appelé le ministre de la Culture Azeddine Mihoubi, présent à cette rencontre, à ne pas « diviser » l'histoire de l'Algérie, soulignant la « nécessité de s'int »resser à tous ses artisans à l'instar de Takfarinas, Massinissa et les frères Arroudj... ».



LA VALISE DU MUSÉE NATIONAL NASREDINE-DINET DE BOUSSAÂDA

LE MUSÉE NATIONAL Nasredine-Dinet de Boussaâda lancera à partir de la semaine prochaine son initiative Valise muséale dans le cadre du Mois du Patrimoine qui s'étale jusqu'au jeudi 18 mai. La valise est composée de toiles reproduites de Nasredine Dinet (1861-1929), de dépliants et publications sur ce plasticien orientaliste et de banderoles, elle visitera les établissements pénitentiaires de Boussaâda, de M'sila et de Sidi Aïssa, a précisé mercredi dernier le directeur du musée Rabah Dherif. L'initiative consiste à faire déplacer le musée vers le public au lieu d'attendre sa visite pour faire connaître l'activité du musée et l'importance de son fonds muséal, a expliqué M. Dherif qui a assuré que l'opération devra également concerner les établissements scolaires et l'université. Un laboratoire d'entretien des œuvres authentiques de Dinet est mis en service au sein du musée qui assure désormais l'entretien des toiles de cet artiste en plus de leur préservation conformément aux normes en vigueur, a assuré le directeur du musée. Depuis début 2017, ce musée a organisé plusieurs activités dont Le legs du papillon, une manifestation portant sur la reproduction des toiles de ce plasticien. Né à Paris en France en 1861, au sein d'une famille bourgeoise, le peintre Nasredine Dinet s'est installé à Boussaâda et y est décédé en 1929. Sa maison, sise rue Lamamine à Boussaâda, est transformée en 1993 en un musée réunissant ses œuvres authentiques et d'autres reproduites.

SORTIR

FEMME
Conférence La place des femmes dans l'Histoire du Maghreb, entre invisibilité et réappropriation. Avec Sophie Bessis qui présente son livre Les cinq valeureuses. Aujourd'hui, samedi 13 mai. 14h. Salle Magnolia, hôtel Sofitel à Alger. Rencontre pour mettre en lumière l'importance de la valorisation des personnages historiques féminins.

VERNISSAGE
Exposition After Life du designer de Chawki Atia. Du samedi 13 au mercredi 24 mai. Vernissage à 14h. Cathédrale Sacré-Cœur, Alger.

ALBUM
Sortie officielle du nouvel album Zayrine (neuf titres), édition Ostowana, de l'auteur et compositeur Ben Nacer. Vente dédicacée au Flawless de Riadh El Feth, Alger. 13h-18h. Aujourd'hui, samedi 13 mai.

EUROPE
Le chanteur Xabier Diaz d'Espagne en concert dans le cadre du 18e Festival européen. Folk de Galicie. Aujourd'hui, samedi 13 mai. 19h. Ibn Zeydoun, Alger.

PHOTO
Exposition photographique El Jazaïr Ombres et Lumières de Chafia Loudjici et Allmuth Bourenane. Du samedi 20 mai au lundi 19 juin. Vernissage à 15h. Hôtel Sofitel, Alger.

IMAGE
Exposition de photographies Entre ciel et mer de Noël Fantoni jusqu'au jeudi 27 juillet. Institut français d'Alger. Vernissage en présence de l'artiste-photographe, lundi 15 mai à 18h. Journaliste à Radio Corse Frequenza Mora (Radio France) puis à Radio Monte Carlo (journal du matin), Noël Fantoni crée à Nice la Galerie Lézarts et se consacre depuis quelques années à sa passion de toujours, la photographie.

PEINTURE
- Exposition de peinture Le quotidien de la femme de Chica Sales jusqu'au lundi 15 mai. Espace Espagne de l'Institut Cervantes d'Alger.
- Exposition Nombreuses facettes de l'artiste peintre Djahida Houadef, jusqu'au lundi 22 mai. Institut Cervantes d'Alger.
- Exposition Influencia de l'artiste peintre Ghyzlen Zerrouki Bouabdallah jusqu'au samedi 27 mai. Espace Espagne de l'Institut Cervantes d'Alger.

PATRIMOINE
Exposition La Culture assaillie jusqu'au lundi 22 mai. Musée public national du Bardo, Alger. Une collection de vingt photos répertoriées par la Commission nationale de l'UNESCO aux Pays-Bas, par le biais de photographes internationaux, illustrant l'état des lieux de plusieurs sites, monuments et manuscrits de valeur universelle et qui se trouvent en péril dans des zones de conflits. Des images qui illustrent l'état de ce patrimoine dont la valeur culturelle universelle est inestimable. Il s'agit de le protéger, le préserver ou même le restaurer.

HOMME
L'Homme Jaune s'expose, une exposition de peinture de Yasser Ameur jusqu'au samedi 27 mai. Seen Art Gallery. Dely Brahim, Alger. Icône d'une jeunesse hyper-connectée et en recherche d'idéal, L'Homme Jaune vient de l'expression algérienne dahka safra (sourire jaune). Il exprime le regard critique de l'artiste mais aussi la maladie de la société telle qu'il la perçoit. L'artiste s'attaque au système politique, médiatique, mais aussi aux mœurs actuelles et à l'individualisme ambiant…

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

LE RÔLE DU PHARMACIEN DANS LES ACTIONS DE LA SANTÉ PUBLIQUE MIS EN RELIEF À ORAN

LE RÔLE du pharmacien dans les actions de la santé publique a été mis en relief, jeudi à Oran, à la faveur d'une rencontre organisée par le Bureau local du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO).
Quelque 700 professionnels issus de différentes wilayas du pays ont pris part à cette manifestation marquant la 8ème journée scientifique du SNAPO d'Oran, animée par des experts nationaux et étrangers.
Ce regroupement intervient dans le cadre du programme annuel de formation continue tracé par le SNAPO, a indiqué Dr Messaoud Belambri, le président national de cette organisation qui réunit près de 11.000 pharmaciens d'officine.
«L'objectif consiste à promouvoir le rôle du pharmacien dans l'éducation sanitaire et la prévention, ce qui peut se répercuter par une économie très importante, en matière de coût, pour la prise en charge sanitaire de nos concitoyens au niveau des officines», a précisé Dr Belambri.
«Le rôle du pharmacien revêt une grande importance, au plan de la sensibilisation notamment, comme dans le cadre de la lutte contre le tabagisme, ou de la prévention de maladies telle l'hépatite», a-t-il expliqué.
«La contribution du pharmacien est considérable dès lors que des milliers de citoyens rentrent chaque jour dans les officines où les professionnels de santé dispensent les médicaments tout en aidant à travers le conseil, l'orientation, l'éducation sanitaire, et le suivi des malades», a souligné le président du SNAPO.
Plusieurs communications étaient au programme de cette rencontre, touchant à divers thèmes tels «le rôle du pharmacien dans la lutte contre le tabagisme», «l'automédication» et «les compléments alimentaires». La conférence inaugurale a été donnée par l'expert et consultant international algérien Mohand Sidi Saïd qui a mis l'accent sur les enjeux de l'investissement dans la recherche et développement, encourageant dans ce sens les opérateurs de l'industrie pharmaceutique à investir davantage dans l'innovation.

PLUS DE 400 PARTICIPANTS AU 1ER CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LA DENTISTERIE À ORAN

Plus de 400 participants, des spécialistes et praticiens algériens et étrangers, prendront part au 1er congrès international sur la dentisterie, prévu du 12 au 13 mai courant, à Oran, a-t-on appris, des organisateurs.
Des conférenciers en provenance de diverses régions du pays, mais aussi d'Espagne, de France et du Maroc ont confirmé leur participation à ce rendez-vous scientifique d'Oran, le premier du genre, dédié à la dentisterie, qui se veut un véritable cadre d'échange d'expériences et d'information sur les dernières avancées dans cette spécialité médicale, en matière d'extraction, de réimplantation, d'occlusion, de prothèse et autres, a-t-on indiqué de même source. Plusieurs thèmes portant sur l'odontologie esthétique adhésive, la gestion des tissus autour des dents et autres apports techniques notamment en matière d'imagerie 3 D et orthodontie et applications pour les restaurations, figurent au programme de ces deux journées de ce congrès.
D'autres thèmes portant sur des sujets liés à l'intérêt des implants et les piliers céramisés seront abordés lors de cette rencontre scientifique qui se veut une opportunité pour renforcer la formation des praticiens et développer la pratique dentaire, a souligné le Pr. Mohamed Chaabi Ziane, président de comité d'organisation de ce congrès.

Création d'un répertoire des partenaires de l'OMS à Alger

La création d'un répertoire des partenaires de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) impliqués dans la promotion de la santé en Algérie a été annoncée jeudi, pour l'amélioration des soins prodigués et la réalisation des objectifs du développement durable, fixés par l'ONU, pour la période 2016-2030, notamment dans son volet sanitaire.



Le secrétaire général du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, Ali Rezki, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de la rencontre sur le projet de répertoire des partenaires impliqués dans la promotion de la santé en Algérie, a indiqué que ce partenariat, qui n'a concerné au début que 33 associations sur les 200 invitées à participer à ce projet, restait ouvert à toute association désirant y adhérer et visait à moderniser les rapports entre l'OMS et ses partenaires impliqués dans la promotion de la santé en Algérie, en vue d'échanger les expertises et les expériences et d'assurer une meilleure prise en charge du malade.
Le représentant de l'OMS en Algérie, Bah Keita a mis l'accent à l'occasion sur l'importance de ce partenariat à même d'assurer l'élaboration et le suivi des plans nationaux, tracés par le ministère de tutelle, outre l'élaboration d'une feuille de route qui clarifie le plan de travail et les principaux volets de ce partenariat.
Outre l'ouverture d'un site électronique visant à simplifier les rapports entre l'OMS et les associations partenaires, il sera procédé à l'échange d'informations et à l'accompagnement de ces associations dans la formation, l'organisation d'ateliers et la mise en œuvre des plans de travail, outre la participation aux rencontres et aux réunions régionales et internationales.
Les principaux volets de ce partenariat ont été présentées ainsi que les résultats attendus et les principaux objectifs du développement durable relatifs à la promotion de la santé dont la réduction du taux de mortalité chez les femmes enceintes et les enfants et la lutte contre la Malaria, la pneumonie, le SIDA et les maladies chroniques, dont le taux de mortalité peut être réduit du tiers, selon les experts, grâce à la prévention et à l'amélioration de la qualité des soins prodigués.
Les principales activités de l'OMS en Algérie ont été également passées en revue, sur la base des indicateurs de la région. L'OMS, présente en Algérie depuis 1962, veille à l'accompagnement des programmes nationaux de santé, tracés par les autorités publiques. Plusieurs associations, ayant participé à cette troisième rencontre, après celles de 2015 et de 2016, ont salué cette initiative dont le principal objectif est de promouvoir la santé en Algérie, à travers l'aide technique accordée par l'OMS à ces associations.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

-17e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale le 11, 12 et 13 mai au CIC
La ligue algérienne anti rhumatismale organise son 17ème Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale, les 11, 12 et 13 mai 2017 au Centre International des Conférences à Alger
Lombalgies, Thérapeutiques en rhumatologie, Maladie de Behçet, Ostéopathies, Arthropathies microcristallines, Arthrose, Ostéoporose, Ostéomalacie, Infections ostéoarticulaires, Douleur neuropathique, Médecine physique, Rhumatologie pédiatrique, maladies rares et les maladies génotypiques sont autant de thèmes qui seront débattus lors de cet événement scientifique
-5e Congrès sur la fertilité les 12 et 13 mai à Oran
La congélation des gamètes (ovules et spermatozoïdes) pour permettre aux cancéreux qui subissaient des chimiothérapies d'avoir des enfants sera au centre du 5e Congrès de la Société algérienne de fertilité et de contraception (SAFEC) les 12 et 13 mai à l'EHU «1er novembre» d'Oran.
Organisé sous le thème «Préserver la santé génésique», cette rencontre mettra en avant le thème de la cryoconservation sociétale, désormais possible en Algérie avec la mise en place d'une banque de gamètes au niveau du service de gynécologie-obstétrique de l'EHUO, indique le Pr Belkacem Chafi.
40 intervenants des différentes régions du pays et de l'étranger (France) participeront à ce congrès qui abordera également des thèmes traitant, entres autres, de la prise en charge de l'infertilité de la femme et de l'homme, les cancers gynécologiques et mammaires, la grossesse à haut risque, l'endométriose, l'échographie en gynécologie et obstétrique, la colposcopie et l'endoscopie en gynécologie.
-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran
-5è Congrès National et 3è congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille du 19 au 20/05/2017
-22è Congrès National du GAMETS du 17 au 18/05/2017
-23ème Congrès National de la SAMI du 04 au 06/ 05/ 2017
-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique « SACU », la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie « SALUDPP » et l'Association des Urologues de Constantine « ASUR » du 27 au 29/04/2017
-7è Congrès de la Société Algérienne de Chirurgie et Médecine Esthétique du 27 au 28 avril 2017
-7è Congrès National et 3è Congrès Francophone de Médecine Vasculaire du 21 au 22 avril 2017
-La 20è édition du Salon International du Mobilier hospitalier et de l'Equipement Médical (SIMEM) du 12 au 15 avril 2017
-23ème Congrès National de la SAMI du 04 au 06/ 05/ 2017

De la paix entre les hommes, ou le fruit du Voyage nocturne et de l'Ascension du Prophète

Enfin, l'Islam ne considère nullement l'arrêt des hostilités uniquement par le fait que les deux protagonistes déposent les armes. Bien plus, il exige d'eux qu'ils arrêtent les hostilités et s'engagent par écrit en ce sens. Pour ce faire, ils doivent conclure des traités qui garantissent les droits de chaque partie au conflit et préserve les peuples de l'oppression et de la sédition. Ainsi est la conception islamique de la guerre telle que l'avait instituée Son Livre saint et l'avait appliquée, Son Messager, Sceau des Prophètes, Salut Divin Sur Lui et Ses successeurs, que Dieu agrée leur âme auprès de Ses élus et les comble de Sa Grâce dans l'Au-delà.

Parmi les principaux supports du bonheur auquel aspire l'humanité, est le fait que les gens soient assurés de la garantie de leurs droits, sans oublier, bien entendu, l'accomplissement de leurs devoirs, chacun selon ses capacités, qualités et compétences, là où il faut, quand il faut, et comme il faut ; et que la justice soit prononcée équitablement entre eux. En effet , il n'y a guère de plus grands facteurs générateurs de troubles et de malheur, et destructeurs de la quiétude et de la paix, que l'usurpation par les puissants vautours, des droits des faibles et de la domination des tyrans sur les gens innocents, pacifiques et paisibles. Ce sont ces phénomènes, qui voient les hommes dévier des lois naturelles de Dieu et des règles qu'Il a établies dans l'univers, car ils restent les causes les plus à même de semer la haine et la discorde entre les hommes, et exacerber les sentiments de vengeance entre eux ; ce qui, au moyen ou long terme, ne peut qu'entraîner des conséquences fâcheuses, mettant en péril la stabilité de la société.

Le Saint Coran a accordé à ce principe de justice entre les hommes une place privilégiée et une grande importance, aussi bien lors de la Révélation à la Mecque qu'à Médine. Il a en contrepartie, flétri l'oppression tant à la Mecque qu'à Médine et a exigé des musulmans et fidèles croyants, qu'ils soient justes, même à l'égard de leurs ennemis comme suit : « Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité, cela est plus proche de la piété. » (Sourate dite « la Table servie » ou « Al Ma'idah » Verset 8).

Ainsi donc, le Saint Coran a ordonné la pratique de la justice en toutes choses, sans que cela soit particulier à un domaine précis ou à un groupe déterminé de personnes, car la justice est une règle, une législation de Dieu pour l'ensemble de Ses créatures, quels que soient leur couleur, leur sexe ou leur confession. Il importe de préciser par ailleurs, que les codes divins ont combattu le polythéisme, non pas du seul fait qu'il associe à Dieu diverses divinités, d'autant plus que la liberté de croyance et de culte est fort respectée par l'Islam ; en ce sens « Point de contrainte en religion », mais en plus, parce qu'il abrite en son sein, les germes microbiens de l'injustice et de l'oppression qui font dévier les gens de la voie de la piété. De plus, aucun des principes du Saint Coran, n'a été associé à la force matérielle, à l'exception du principe sacré de la justice : « Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes et fait descendre avec eux, le Livre et la Balance, afin que les gens établissent la justice. Et Nous avons fait descendre le Fer, dans lequel il y a une force redoutable, ainsi que des utilités pour les hommes. » (Sourate dite « le Fer » ou « Al Hadid »Verset 25). Même le principe de l'Unicité de Dieu sur lequel le Saint Coran insiste tant, n'a pas été associé à la force de fer et les négateurs de cette unicité, n'ont jamais été menacés du fer et de sa puissance, bien qu'ils aient commis le pire des crimes, en associant à Dieu d'autres divinités. Par contre, les oppresseurs ont été menacés de cette puissance du fer, dussent-ils être du nombre de ceux qui témoignent de l'Unicité de Dieu et de la véracité de sa Révélation. « Combattez



le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre de Dieu » (Sourate dite « Les appartements » ou « El«Hujurat » Verset 9).

Enfin, la paix à laquelle aspirent tous les pays de toutes les régions du monde et dont ils ne cessent d'appeler à son avènement, en tenant congrès sur congrès, ne peut se concrétiser, que lorsqu'on arrive à nous purifier nos âmes et consciences, de l'influence néfaste des passions et des desiderata égoïstes, ainsi que la cupidité et des visées sur les biens d'autrui. Ce faisant, on ne peut trouver d'autres voies que celle de la justice, dont l'Islam a vanté les mérites et à laquelle il appelle tous les hommes, individus soient-ils ou nations. Dès lors, s'établira le vrai bonheur sur terre, dont notre Communauté, comptant plus d'un milliard de musulmans, pourrait en être l'élément moteur, si elle œuvrait pour la réunification de tous les pays frères, autour d'un pôle directeur qu'on élirait démocratiquement, et si elle mettait en valeur ses potentialités énergétiques et ses ressources humaines.

Ce qui la mettrait sûrement à l'abri d'une mondialisation déracinante, et assurerait pour sa progéniture, des lendemains qui chantent, car l'on ne peut guère imaginer un développement harmonieux d'un pays, encore moins d'une aussi grande communauté que la nôtre, sans le développement des sciences au sens le plus large du terme, d'autant plus que le Saint Coran chante les efforts des savants et incite à la recherche dans tous les domaines vitaux. De plus, comment peut-on imaginer, un instant, une grande nation comme la nôtre, sans institutions habiles, qui encourageraient la recherche scientifique là où le besoin se fait sentir et surtout qui seraient à même de dévoiler à toute l'humanité, les multiples secrets de la science, consignés dans le Saint Coran, ainsi que dans la noble Tradition de notre Prophète Salut Divin Sur Lui. Ce qui nous amène à dire, chers amis, qu'on ne peut jouir des bienfaits de la liberté, que dans le cadre de la paix, et qu'on ne peut instaurer la paix que par le truchement de la justice.

VERS QUELLE QIBLA SOMMES-NOUS ORIENTÉS ?

Permettez moi chers amis, de vous exprimer, avec joie et allégresse, mes meilleurs vœux, à l'occasion d'un événement solennel, dont l'anniversaire est fêté chaque année, par l'ensemble de la Communauté musulmane.

Il s'agit de l'ordre divin à notre Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, ainsi qu'à Ses compagnons, que Dieu agrée leur âme, de s'orienter dans leurs prières vers le Temple sacré de la Mecque après qu'ils aient prié pendant plus d'une année en direction de Jérusalem.

Cette mesure abrogationniste qui survint la mi de « Cha'ban » ou mois du Prophète, de la seconde année de l'Hégire, fut suivie par d'autres mesures législatives, dans la même année,à savoir :l'institution du jeûne obligatoire du mois de « Ramadan », celle de l'impôt cultuel « Zakat », sur les personnes et les biens, sans omettre la légitimité accordée par le Seigneur, Gloire à Lui Seul, aux opprimés de se défendre contre toute sorte de tyrannie et d'injustice, dont la bataille de « Badr » qui se solda au triomphe des musulmans, constitua à juste titre, la pierre angulaire d'un nouvel édifice, édifice de liberté, d'égalité et de paix entre les hommes, et concrétisa le dessus des valeurs morales et spirituelles de l'Islam, sur la sauvagerie des païens et l'obscurité du polythéisme.

Ce mois de « Cha'ban », clôture du mois sacré « Radjeb » et ouverture pour le mois de la Communauté « Ramadan », fut vénéré par le Prophète, Salut Divin Sur Lui, de sorte qu'il le jeûne presque en entier. En effet Son épouse, Mère des Croyants, la Noble 'Aicha dit à ce sujet : « Je n'ai jamais vu le Messager de Dieu, Sur Lui la Bénédiction et la Paix de Dieu, continuer le jeûne d'un mois autre que celui de «Ramadan » , et je ne l'ai jamais vu jeûner dans un mois plus que « Cha'ban ». En outre, un compagnon du Prophète, en l'occurrence, Ussama Ibn Zeïd, que Dieu l'agrée dit également : « J'ai demandé au Prophète : « Ô Messager de Dieu, je ne vous ai jamais vu jeûner un mois autant que vous le faites au mois de « Cha'ban ». « C'est en vérité un mois, me répondit-Il, avec clairvoyance, délaissé par plusieurs, situé entre « Radjeb » et « Ramadan ». C'est le mois où toutes les actions des hommes montent au Seigneur et j'aime que mon action soit remise à Dieu alors que je suis à jeun. » Cette mesure abrogationniste et tant d'autres encore, s'inscrivent dans le cadre du principe d'aisance consacré par plusieurs versets coraniques et entre autres le dernier Verset de la Sourate dite « Le Pèlerinage » ou dit: « Al Hajj » « …et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre Père Abraham, lequel vous a déjà nommé « Musulmans » avant ce (Livre) et dans ce (Livre) afin que le Messager, soit témoin, contre vous et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens… ». Ce principe de facilité de vie, tient compte de la dynamique sociale qu'on ne peut appréhender que par le biais de l'évolution et la variation continue des besoins de la vie d'une part et de l'émancipation et de la maturité des mentalités d'autre part, dynamique sauvegardée par les garde–fous de la procédure abrogationniste du Saint Coran. En effet, celui qui lis pour la première fois le Saint Coran, sera surpris de rencontrer de temps à autre, des Versets apparemment contradictoires, rendant parfois plus ou moins licite une chose pour l'interdire ensuite, ou prêchant la tolérance et le pardon à l'égard des polythéistes et incitant ensuite à l'offensive, à l'effet de protéger les convictions sacrées, ou enfin, décrétant telle indication pour l'héritage, le veuvage, les boissons alcoolisées, par exemple, pour énoncer ensuite d'autres prescriptions. Cette variation d'optique est clairement soulignée dans le Saint Coran : « Si Nous abrogeons un Verset quelconque ou que Nous le faisons oublier, Nous en apportons aussitôt un meilleur ou un semblable. Ne sais-Tu pas qu'Allah Est Omnipotent ? » (Sourate dite « La Vache » ou « Al Baqarah » Verset 106.) Ce qui signifie que le Verset dont il s'agit est remplacé, changé de sorte que le licite devient illicite, l'illicite devient licite, le permis devient interdit et l'interdit permis. Mais cela ne concerne que le domaine du convenable et du blâmable, de la libéralité et de l'interdiction. Quant à la réalité immuable ayant trait au dogme, à la divinité suprême du Seigneur, aux fondements théologiques, aux valeurs morales, à l'information, elle ne saurait subir les intempéries de l'abrogation.

Cheikh Tahar Badaoui

A suivre

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE/VOLLEY-BALL (J.1) :

L'Algérie bat le Qatar (3-1)

LA SÉLECTION algérienne (garçons) a battu son homologue du Qatar sur le score de 3 sets à 1 (37-35, 14-21, 25-17, 25-21), vendredi dans le cadre de la première journée du tournoi de Volley-Ball des quatrièmes jeux de la Solidarité islamique (JSI) qui se déroulent à Bakou (Azerbaïdjan).Les Verts sont versés dans le groupe B qui comporte, outre le Qatar, l'Arabie Saoudite, l'Iran et le Maroc. Le groupe A, lui, est composé du pays hôte, l'Azerbaïdjan, la Turquie, le Pakistan, la Palestine et la Turkménistan. Il s'agit de la troisième discipline où les Algériens font leur entrée en lice dans ces jeux dont la cérémonie d'ouverture officielle a eu lieu vendredi— après le football et le Hand-Ball. L'Algérie prend part aux JSI dans 15 des 22 disciplines inscrites au programme de la manifestation: athlétisme, natation, plongée, basket-ball, volley-ball, hand-ball, taekwondo, karaté, wushu, gymnastique artistique, gymnastique rythmique, lutte, tennis, tennis de table, football, water-polo, boxe, tir sportif, haltérophilie et deux disciplines handisport (judo visuels et athlétisme) et le Zurkhaneh (sport local au jeux d'arme, réservé aux hommes seulement).

RALLYE DE RÉGULARITÉ AUTOS-MOTOS DE TLEMCEN: 62 CONCURRENTS ATTENDUS POUR LA 1ERE ÉDITION

LA PREMIÈRE édition du rallye de régularité autos-motos avec spéciales de Tlemcen se déroulera ce samedi dans la capitale des Zianides avec la participation de 62 concurrents, a indiqué jeudi la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM).»La course qui se disputera en trois manches sur une boucle de 40 Km entre Béni Snous et Lala Setti, verra la participation de 28 motos et 34 autos pour un total de 62 concurrents représentants 13 clubs «, indique la FASM.»Ce rallye s'inscrit dans le programme élaboré par l'instance fédérale, dans le cadre de la promotion et le développement de cette discipline au niveau national et international», ajoute la même source. Le départ de la course est prévu samedi à partir de 08h00.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BILLARD: L'ALGÉRIE AVEC HUIT ATHLÈTES À TUNIS

HUIT (8) ATHLÈTES algériens prendront part au championnat d'Afrique de billard, prévu du 12 au 15 mai à Tunis, a indiqué jeudi, la Fédération algérienne de rafle et billard (FARB).Il s'agit de Labyod Rabi, Farhi Zohir, Fikrachi Amine, Besbes Fayçal, BenGhlem Ryad, Yakoub Khaled, Ben Aissa Hichem et Chayda Abass. Les sélectionnés ont été choisis à l'issue d'un stage préparatif qui s'est déroulé au club de billard ''Red Bull'', à Sidi Bel Abbes avec la participation de 23 joueurs, précise la même source. La délégation algérienne qui ralliera Tunis ce jeudi est conduite par l'entraineur national Mohamed Chakib El Ghaoassi. La dernière participation de l'Algérie à une compétition internationale, remonte à l'année 2006, où elle avait décroché la 12ème place

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE (BAKOU):

Sous le signe d'un message de paix et d'espoir

Les 4es Jeux de la solidarité islamique(JSI-2017)ont officiellement débuté vendredi au stade olympique de Bakou(Azerbaïdjan) après une cérémonie racontant une histoire universelle de paix et d'espoir.



Cette compétition d'envergure mondiale à laquelle prennent part prés de3500 athlètes de 57 pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) constitue une opportunité pour la Cité desvents(signification de Bakou en azéri), de faire montre de ses capacités d'organisation, dans la perspective d'une probable candidature pour l'organisation des jeux Olympiques JO-2028.La capitale de l'Azerbaïdjan, située sur la rive sud de la péninsule d'Abseron au bord de la mer caspienne, veut relever ce challenge après avoir échoué ŕ obtenir l'organisation des JO de 2020.Un objectif économique motive également les responsables azéris qui ont déjà réussi ŕ organiser les premiers Jeux européens en 2015 et qui veulent confirmer leur savoir-faire dans ce genre de compétitions internationales. La cérémonie d'ouverture des JSI-2017 qui verra la participation de quelque 5.000 personnes et 2.200 artistes bénévoles locaux, s'annonce «originale et grandiose» selon les organisateurs. Le spectacle sera conçu, comme lors des Jeux européens de 2015, par la directrice et productrice exécutive, la Britannique Catherine Ugwu, qui est également l'architecte des cérémonies d'ouverture et de clôture des JO-2012ŕ Londres.

SEIZE SITES DE HAUT STANDING ABRITERONT LES 20 ÉPREUVES DES JSI

Les officiels ont préparé 16 sites de compétition pour abriter les 20épreuves inscrites au programme des JSI. Le magnifique stade olympique de Bakou (66.000 places) sera réservé aux cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi qu'aux épreuves d'athlétisme et de para-athlétisme. Les épreuves de natation et de plongée auront lieu au Centre aquatique de Bakou, alors que le Water-Polo Arena (560 places) verra le déroulement des épreuves de water-polo. Le tournoi de football dont les rencontres ont débuté le 8 mai, se déroule dans quatre stades différents, ŕ savoir le Bayil Arena (1200 places), AzalArena (1370 places), Dalga Arena (2750 places) et Tofiq Bahramov Stadium(22.400 places).Le Bakou Sports Hall (1050 places) verra le déroulement des épreuves de karaté-do, taekwondo et kung-fu wushu, alors que les salles Crystal Hall 1et 2 seront réservées au volley-ball et ŕ la boxe respectivement. La salle mythique Heydar Aliyev Arena (5000 places) abritera les épreuves de judo, judo visuel (handisport) et lutte, alors que l'Aréne nationale de gymnastique sera réservée aux disciplines de gymnastique artistique et rythmique. Le tournoi de handball se déroule depuis mardi ŕ la salle Sarhadchi Arena (1000 places).La délégation sportive algérienne est représentée ŕ Bakou par 118 athlètes dans 14 disciplines. L'objectif est de faire mieux que lors de la précédente édition ŕ Palambeng (Indonésie) en 2013 quand l'Algérie avaitdécroché 19 médailles dont 5 en or.

HANDBALL/ JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE 2017 (3E J - GR. A) :

L'Algérie s'impose devant l'Azerbaïdjan (35-22) et passe en demi-finale

LA SÉLECTION algérienne des U-21 de handball s'est imposée devant son homologue azérie sur le score de 35 à 22(mi-temps:15-11), en match comptant pour la 3e journée du tournoi de handball des quatrièmes jeux de la Solidarité islamique (JSI), disputé jeudi à Bakou (Azerbaïdjan).A la faveur de ce nouveau succès, les Algériens sont qualifiés aux demi-finales du tournoi. C'est la deuxième victoire du Sept algérien après celle obtenue devant le Pakistan (47-24), contre une défaite face à l'Arabie saoudite (13-26).Le groupe B est composé de la Turquie, du Maroc, de l'Irak et de la Jordanie. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les demi-finales.

MONDIAL U21/ALGÉRIE: L'ENTRAINEUR NATIONAL NE VEUT PAS S'AVANCER SUR LES CHANCES DE SON ÉQUIPE

L'entraîneur de la sélection algérienne de handball des moins de 21 ans, Rabah Gherbi s'est abstenu de se prononcer sur les chances de son équipe durant la phase finale du Mondial-2017 de la catégorie, prévu du 18 au 30 juillet à Alger. Le tirage au sort de la compétition effectué au siège de la Fédération internationale de handball (IHF) à Bale (Suisse), a versé le sept algérien dans le groupe (D), aux côtés de la Croatie, l'Islande, l'Arabie saoudite, l'Argentine et le Maroc.» Sincèrement, je ne peux pas maintenant m'avancer sur nos chances dans ce groupe où nous allons évoluer. On tiendra une réunion avec le staff technique, et c'est à ce moment là, qu'on pourra dire des choses à ce sujet», a déclaré à l'APS le coach national, présent avec sa sélection à Bakou en Azerbaïdjan, où se déroulent les 4ès jeux de la Solidarité islamique (JSI). Jeudi, l'équipe U21 algérienne s'est qualifiée aux demi-finales du tournoi de Bakou, à la faveur de ses deux victoires dans le groupe A, face respectivement, le pays hôte, l'Azerbaïdjan (35-22) et le Pakistan (47-24), contre une défaite devant l'Arabie saoudite (13-26). « Une évaluation générale sur nos deux stages en Slovénie ainsi que de notre participation aux JSI-2017 sera effectuée pour tout analyser dès notre retour en Algérie. Actuellement, nous sommes concentrés sur le tournoi de Bakou», a encore précisé Gherbi. Les matchs du Mondial 2017 (U21) se dérouleront à la salle Harcha Hacène et la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Zonal Afrique des échecs : L'Algérie vise une qualification au Mondial avec le maître international Mohamed Haddouche

LA SÉLECTION algérienne de jeu d'échecs, engagée avec 17 échéphiles dans le tournoi zonal d'Afrique (seniors individuel) dames et messieurs prévu du 12 au 19 mai à Alger, vise une qualification directe au prochain championnat du monde grâce au maître international Mohamed Haddouche, a indiqué le vice-président de la Fédération algérienne de la discipline (FADE), Lazher Semahi.»Nous avons de grandes chances d'arracher une qualification directe au championnat du monde en seniors messieurs grâce à la présence du maître international Mohamed Haddouche», a déclaré Semahi à l'APS. Cette compétition verra la participation de 35 échéphiles dames et messieurs représentant quatre pays africains de la zone IV-1, à savoir la Tunisie (5 messieurs - 3 dames), le Mali (5 messieurs), la Libye (5messieurs) et l'Algérie (10 messieurs - 7 dames), selon la même source. Ce rendez-vous africain sera disputé en système suisse en neuf rondes à la cadence d'une heure et demie au finish, avec ajout de trente secondes par coup joué et sera arbitré par le juge arbitre international tunisien Baktache Mohamed Ali.A l'issue de cette phase zonale, le vainqueur chez les messieurs sera directement qualifié au championnat du monde des échecs, prévu le mois de décembre prochain à Bakou (Azerbaïdjan).Chez les dames, la compétition est qualificative au championnat d'Afrique, prévu du 1er au 13 juillet 2017 à Oran.

26e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS :

L'ES Sétif en position de force, faux pas interdit à Tadjenanet



Le leader l'ES Sétif, qui voit son avance sur le dauphin le MC Alger réduite à trois points après sa défaite à Oran samedi passé, aura l'occasion de reprendre son envol à l'occasion de la réception de l'USM El Harrach samedi pour le compte de la 26e journée de la Ligue 1Mobilis de football qui s'étalera pendant toute une semaine. Les Sétifiens, dont la longue trêve que vient d'observer la compétition nationale leur a joué un mauvais tour sur le plan compétitif, déplore leur entraineur Kheireddine Madoui, ne devront pas laisser passer cette aubaine pour conforter ses chances dans la course au titre, surtout qu'ils auront à enchainer deux rencontres à domicile face à l'USMH et la JS Saoura. Néanmoins, pour ce retour dans son stade fétiche du 8-mai, l'Entente n'aura pas la tâche facile face à une équipe harrachie qui a prouvé dimanche contre le champion sortant, l'USM Alger (1-1), qu'elle puisse se surpasser malgré la crise financière couvant le club et ayant causé des grèves à répétition des joueurs. Et en l'absence du dauphin, le MC Alger, préoccupé par son rendez-vous continental dans le cadre de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, l'USM Bel Abbès, la sensation du championnat cette saison, compte en profiter pour rejoindre les Algérois à la deuxième place. Les gars de la ''Mekerra'' se rendront à Béjaïa pour affronter un Mouloudia local qui a pratiquement mis les deux pieds en Ligue deux, alors que le quatrième, l'USMA, attendra lundi pour tenter de se racheter de sa précédente contre-performance devant l'USMH quand elle recevra le MC Oran, une formation revigorée par son premier succès après neuf matchs de disette, de surcroît contre le leader. Pour sa part, le NA Hussein Dey, qui voit ses ambitions grandir à la faveur de la 5e place qu'il vient de s'adjuger au prix de son précieux succès dans les derniers instants de son match contre la JS Saoura, aura à coeur de poursuivre sur sa lancée en croisant le fer avec le CR Belouizdad(9e), dans un derby qui s'annonce passionnant entre deux formations aux objectifs diamétralement opposés. En bas du tableau, le CA Batna (15e), qui a renoué avec le succès lors de la précédente journée face au MOB, risque cette fois-ci de retourner à la case départ en donnant la réplique en déplacement à la JS Saoura ((7e),alors que l'affiche des mal-classés aura lieu à Tadjenanet où le Difaa local, 14e et premier relégable, jouera un match à six points contre la JS Kabylie (11e) qui le devance de seulement deux unités. Le RC Relizane (12e), qui joue lui aussi sa survie parmi l'élite, devra perpétuer la tradition en accueillant l'O Médéa (6e). Les Relizanais étant intraitables à domicile, même s'ils voyagent, en revanche, très mal. La 26e journée sera clôturée vendredi 19 mai par le sommet des extrêmes entre le CS Constantine (13e) et le MC Alger (2e), un match qui suscite une polémique autour justement de la date de son déroulement.

AUJOURD'HUI :

5 juillet (Alger):
CR Belouizdad- NA Hussein-dey 16h00
20 aout (Bechar):
JS Saoura- CA Batna 19h00
8 mai 45 (Sétif):
ES Sétif- USM El Harrach 16h00
Zougrai (Relizane):
RC Relizane- O Médéa 16h00
Lahoua Smain:
DRB Tadjenenat- JS Kabylie 16h00
Lundi 14 mai
Omar Hamadi :
USM Alger- MC Oran 17h45
Vendredi 19 mai
Benabdelmalek :
CS Constantine- MC Alger 16h00

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE/FOOTBALL (ALGÉRIE-PALESTINE 1-0) :

Les Vert compostent leur billet pour les demi-finales

LA SÉLECTION olympique algérienne de football a arraché une victoire «difficile mais importante» face à la Palestine (1-0),jeudi à l'Arena Azal de Bakou (groupe B) qui lui permet de se qualifier pour les demi-finales du tournoi de football des 4es Jeux de la solidarité islamique, a indiqué l'entraîneur Ameur Chafik.»C'est une victoire difficile et en même temps importante dans la mesure où elle nous permet de nous qualifier aux demi-finales. Nous avons des jeunes joueurs qui méritent tout l'intérêt de notre staff technique», a déclaré Ameur Chafik lors de la conférence de presse d'après-match. La sélection olympique s'est imposée devant son homologue palestinienne sur le score de 1-0 grâce à Farid El Melali sur penalty (63e).»Nous allons maintenant nous concentrer sur la demi-finale. Je déplore la sortie de Gagaâ (exclu, ndlr) qui sera absent lors du prochain match après avoir commis une faute de débutant», a-t-il dit. La sélection algérienne affrontera Oman le 15 mai pour le compte de la troisième journée, alors que les Palestiniens doivent gagner face à la Turquie et attendre une victoire des Verts. Le groupe A est formé de l'Azerbaïdjan (pays hôte), du Cameroun, de l'Arabie saoudite et du Maroc. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les demi-finales.

DÉCLARATIONS :

.AMEUR CHAFIK (SÉLECTIONNEUR/ALGÉRIE) :

«L'adversaire a prouvé sa valeur aujourd'hui et nous a causé d'énormes problèmes. Nous avons bien décortiqué le jeu de l'équipe palestinienne notamment ses points forts. Mon équipe a souffert après l'expulsion de Gagaâ, mais a résisté jusqu'à la fin. Il n'est pas raisonnable de demander plus à cette équipe formée depuis un mois seulement. Notre objectif principal est de préparer les Jeux olympiques et les Jeux africains. Pour notre adversaire en demi-finales (l'Azerbaïdjan ou le Maroc, ndlr), sincèrement je n'ai pas de préférence, l'essentiel est d'avoir mes joueurs au mieux de leur forme».

QATAR STARS LEAGUE: DJAMEL BELMADI NOMINÉ POUR LE TITRE DE MEILLEUR ENTRAÎNEUR

L'ENTRAÎNEUR ALGÉRIEN de Lekhwiya (Qatar StarsLeague) Djamel Belmadi est nominé pour le titre du meilleur entraîneur du championnat qatari de football de la saison 2016-2017, a indiqué la commission du grand prix de la Fédération jeudi. L'ancien international algérien a conduit son club Lekhwiya au titre de champion du Qatar pour la cinquième fois de son histoire après une saison pleine. Le technicien algérien pourrait même réussir le doublé puisque Lekhwiya est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe de l'Emir du Qatar. Outre Belmadi, deux autres entraîneurs sont en lice pour le prix du meilleur coach, il s'agit du Brésilien Jesualdo Ferreira (Al Sadd) et duFranco-Tunisien Sabri Lamouchi (Al Djeich).Le prix du meilleur joueur du championnat se jouera entre les trois nominés suivants : l'Espagnol Xavi Hernandez (Al Sadd), le Qatari Hassen AlHidouchi (Al Sadd) et le Sud-Coréen Nam Tae Hee (Lekhwiya).Les vainqueurs seront élus par les entraîneurs et des représentants de la presse et de la fédération. La cérémonie de remise de trophées sera organisée le samedi 20 mai à Doha.

EUROPA LEAGUE (1/2 FINALE RETOUR) O LYON : RACHID GHEZZAL BUTEUR MALHEUREUX

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Rachid Ghezzal, entré à la 77e minute du match à domicile de son équipe l'O Lyon, a marqué l'un des trois buts des siens face à l'Ajax Amsterdam (3-1), mais le club français, défait à l'aller (4-1), a été éliminé jeudi soir des demi-finales de l'Europa League. Ghezzal, dont le contrat avec les Rhodaniens expire en juin prochain, a été de nouveau remplaçant. Un statut auquel il s'est habitué cette saison, alors qu'il avait été titulaire à part entière lors de la deuxième partie de l'exercice passé. L'échec des négociations de la prolongation de son bail lui a joué un mauvais tour, d'où son nouveau statut, expliquent les spécialistes. Cela ne l'a pas empêché de frapper contre les Néerlandais, même si son but inscrit à la 81e minute fut tardif, et n'évita pas l'élimination à Lyon. L'attaquant algérien de 25 ans devrait disputer, dans les prochains jours, ses derniers matchs sous le maillot lyonnais. Il est annoncé proche de l'AS Monaco, leader actuel du championnat de Ligue 1 française.

CAN-2019 (PRÉPARATION): LE TOGO JOUERA DEUX MATCHS AMICAUX AVANT D'AFFRONTER L'ALGÉRIE

LE TOGO DISPUTERA deux matchs amicaux pour préparer la confrontation officielle contre l'Algérie, le 11 juin à 22h00au stade Mustapha Tchaker (Blida) pour le compte de la 1re journée, groupeD, des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, a annoncé la Fédération togolaise de football (FTF) sur son site officiel. Les Eperviers dirigés depuis avril 2016 par le Français Claude Leroy, affronteront le Nigéria le 1er juin à Paris (France) avant de croiser le fer contre les Comores le 4 juin à Avignon, ajoute la même source. A l'issue de ces deux matchs amicaux, la délégation togolaise se rendra à Blida, quelques jours avant le match contre l'Algérie.

UNE PLAGE DISPARUE IL Y A 30 ANS RÉAPPARAÎT



LES HABITANTS de l'Ile d'Achill en Irlande ont de quoi être heureux: des rochers ont fait place à une immense plage de sable qui avait disparue suite à de violentes tempêtes il y a 33 ans. En 1984, les villageois de Dooagh, au sud de l'île, avaient vu leur belle plage disparaitre suite à des tempêtes qui avaient emporté l'entièreté du sable, découvrant des rocailles peu propices aux balades. Avec la disparition de la plage, c'est tout le tourisme de cette partie de l'île qui avait été impacté, les hôtels, restaurants et cafés fermant les uns après les autres, relate The Telegraph.

Au cours du mois d'avril, cependant, c'est l'effet inverse qui s'est produit puisque des vents intenses ont rapatrié durant une semaine sur la terre ferme des tonnes de sable, offrant à nouveau aux villageois une plage longue de 300 mètres. Les habitants, ravis, espèrent que cette fois, elle restera pour de bon. Les touristes, quant à eux, affluent déjà des quatres coins du pays.

L'image des commémorations qui a beaucoup fait parler d'elle



UNE PHOTO prise pendant les cérémonies du 8 mai stimule l'imagination des internautes.

Lundi, la France commémorait la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Pour l'occasion, François Hollande avait convié son successeur, Emmanuel Macron, à participer aux commémorations à ses côtés. Un cliché pris au cours des cérémonies a particulièrement attiré l'attention des internautes, qui s'en sont donné à coeur joie. On y voit François Hollande serrer la main d'Emmanuel Macron en lui adressant un regard bienveillant tandis que dans le fond Manuel Valls et Jean-Vincent Placé scrutent la scène. Du pain béni pour la twittosphère qui s'est laché en ironisant sur la situation, les imaginant tantôt envieurs, tantôt sur les starting-blocks pour décrocher un poste au gouvernement.

IL "CASSE L'INTERNET" AVEC UNE ENVIE DE... NUGGETS





UN ADOLESCENT américain a ravi mardi le record du message le plus retweeté du monde, pulvérisant les stars de Twitter, Ellen Degeneres, Barack Obama ou Kim Kardashian, avec une grosse envie de nuggets de poulet.

Carter Wilkerson, 16 ans, a posté le 5 avril sur son compte @carterjwm un échange avec la chaîne de fast-food Wendy's dans lequel il demande combien de retweets seraient nécessaires pour recevoir un an de nuggets gratuits. "18 millions", lui a répondu l'enseigne.

Record

Le tweet de cet échange, accompagné du commentaire "Aidez-moi. Le gars a besoin de ses nuggets", a été partagé plus de 3,4 millions de fois, passant mardi devant le selfie posté sur Twitter par Ellen DeGeneres pendant la soirée des Oscars 2014.

Carter a déjà gagné son pari... et ses nuggets gratuits

Carter Wilkerson est encore loin des 18 millions de retweets, mais Wendy's lui a déjà accordé son approvisionnement gratuit en nuggets de poulet pour un an.

L'enseigne donnera également 100.000 dollars à une oeuvre de charité soutenue par le lycéen de Juno, dans le Nevada.

Des chameaux en vadrouille sur le R9 de Charleroi



QUATRE CHAMEAUX se sont échappés du cirque Bouglione et sont montés brièvement sur le R9 de Charleroi, rapporte mardi RTL-Info. Ils ont été rapidement récupérés. Aucun accident n'a été déploré. Quatre chameaux qui avaient été mis en pâture sur le parking du palais des Expositions de Charleroi, en bordure du R9, ont passé le mur en béton pour se retrouver sur la voie rapide.

Plusieurs appels d'automobilistes sont parvenus au service 101 mais les camélidés ont rapidement été récupérés par les employés du cirque, avant que la police fédérale n'ait le temps d'intervenir. Aucun accident n'est à déplorer.

Le saviez-vous

LA NOMOPHOBIE EST LA PEUR DE NE PAS AVOIR SON TÉLÉPHONE PORTABLE AVEC SOI !



Vous connaissez surement ce sentiment quand vous mettez la main dans vos poches et que vous ne trouvez pas votre cellulaire, vous paniquez et vous commencez à le chercher frénétiquement pour après réaliser que vous l'avez juste laissé à la maison, c'est la nomophobie.

Le nom de cette phobie provient de l'abréviation de « no mobile phobia« . Une étude commandée par YouGov a révélé que 53% des utilisateurs de téléphones portables en Grande-Bretagne ont tendance à être anxieux en cas de perte, de batterie faible ou d'insuffisance de crédit.

L'art est partout, vraiment

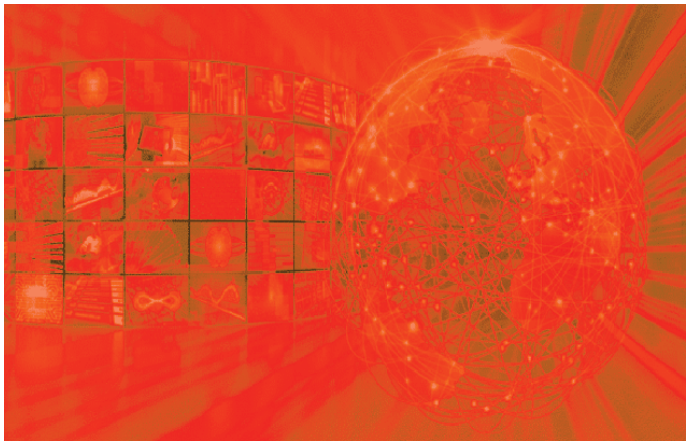


FIN AVRIL, Ruairi Gray, un étudiant écossais de 22 ans, s'est rendu à une exposition organisée par sa faculté, l'Université Robert Gordon à Aberdeen. Pour plaisanter, il y a abandonné un ananas sur un présentoir vide, comme s'il s'agissait d'une oeuvre d'art. Le lendemain, quelle ne fut pas sa surprise lorsque, de retour à l'exposition, il constait que son ananas avait été placé sous verre."La semaine dernière, nous avons placé un ananas à côté d'une oeuvre d'art et lorsque nous sommes revenus aujourd'hui, la RGU l'avait placé dans une structure en verre. Génial!" a tweeté Ruairi Gray.

Il aura tout de même fallu deux jours pour que les responsables se rendent compte de leur erreur. "Je n'avais jamais considéré l'art comme une option mais maintenant j'espère une bourse", s'amuse à présent le plaisan

Les trois menaces qui planent aujourd'hui sur le Web

Pour le créateur du Web, Tim Berners-Lee, trois sujets constituent selon lui des menaces sérieuses aujourd'hui. Et la diffusion de fausses informations en est une.



Depuis la prise de conscience de leurs effets aux Etats-Unis, plusieurs personnalités et politiques se sont emparés du sujet, notamment en Europe : les fausses informations ou « fake news ». C'est au tour d'une personnalité du Web de le faire, et nul autre que son créateur, Tim Berners-Lee.

28 ans après avoir soumis sa proposition sur la création du World Wide Web, le pionnier de l'Internet a publié une lettre ouverte. Dans celle-ci, Berners-Lee décrit les problèmes du Web qui lui inspirent une « inquiétude grandissante ».

Des gardiens du Web, mais soumis à la «transparence algorithmique»

Et ce dernier identifie donc trois menaces à l'origine de cette inquiétude : la perte de contrôle des individus sur leurs données personnelles, la diffusion de désinformation ou « fake news » sur les réseaux sociaux et les moteurs de recherche, et enfin la publicité politique qui selon lui a besoin de transparence et de compréhension.

Les fausses informations sur Internet ne sont pas nouvelles en soi. Ce qui préoccupe plus particulièrement Tim Berners-Lee, c'est la facilité avec laquelle elles se propagent.

Et Comment ? En faisant appel à nos préjugés au profit d'individus malveillants profitant du système pour en tirer des gains financiers ou politiques. "Nous devons repousser la désinformation en encourageant les gardiens tels que Google et Facebook à poursuivre leurs efforts pour combattre le problème, tout en évitant la création d'organes centraux pour décider ce qui est 'vrai' ou non" écrit Tim Berners-Lee.

Pas question cependant de faire aveuglément confiance à ces firmes. Il souhaite ainsi qu'elles agissent avec plus de «transparence algorithmique» afin que les internautes aient une meilleure compréhension des décisions importantes prises sur les types de contenus que nous voyons en ligne.

Renvoyant à un document sur les "algorithmes responsables" mis en place par des experts en machine learning, Berners-Lee suggère qu'une solution pourrait être de créer un ensemble de principes que les entreprises s'engageraient à suivre.

Dans sa tribune, la personnalité ajoute : "L'équipe de notre fondation travaillera sur nombre de ces sujets dans le cadre de notre nouvelle stratégie quinquennale en approfondissant la réflexion sur ces problèmes, en proposant des solutions politiques proactives et en formant des coalitions pour obtenir des résultats dans le sens d'un Web qui accorde les mêmes pouvoirs et opportunités à tous.

Je vous encourage vivement à soutenir notre travail où que vous soyez en diffusant l'information, en faisant pression sur les entreprises et les gouvernements ou en faisant un don".

VAULT7

Apple assure avoir corrigé "bon nombre" des failles exploitées par la CIA



SELON WIKILEAKS, la CIA dispose de données sur plusieurs failles, notamment dans iOS. Apple a réagi pour déclarer que les vulnérabilités mentionnées avaient été corrigées pour la plupart dans le dernier iOS.« Vault7» est le nom donné par Wikileaks à la dernière publication de documents sur sa plateforme. L'organisation explique avoir mis la main sur plusieurs milliers de documents confidentiels issus de la branche « Cyberintelligence » de la CIA. Y figurent les outils, techniques d'élaboration de malware et vulnérabilités exploitées par la CIA. Plusieurs grands éditeurs, dont Apple, sont ainsi concernés. Le géant américain a réagi rapidement après la publication de ces informations.

TÉLÉCHARGER LE DERNIER IOS PRÉCONISÉ

Ses ingénieurs ont visiblement passé en revue dans la nuit les éléments publiés puisqu'Apple déclare que la plupart des failles mentionnées ont été corrigées.

"Bien que notre analyse initiale indique que bon nombre des problèmes divulgués aujourd'hui étaient déjà corrigés dans le dernier iOS, nous continuerons à résoudre rapidement toutes les vulnérabilités identifiées.

Nous invitons toujours les clients à télécharger le dernier iOS pour s'assurer qu'ils disposent des mises à jour de sécurité les plus récentes" écrit Apple.

La firme en profite pour soigner son image sur ces questions. "Apple est profondément engagé dans la protection de la confidentialité et la sécurité de nos clients. La technologie intégrée à l'iPhone d'aujourd'hui représente la meilleure sécurité des données disponible pour les consommateurs, et nous travaillons constamment à la garantir.

Nos produits et logiciels sont conçus pour fournir rapidement des mises à jour de sécurité à nos clients, avec près de 80% des utilisateurs exécutant la dernière version de notre système d'exploitation.

"Concerné lui aussi par ces vulnérabilités, notamment au niveau de ces téléviseurs F8000, Samsung répond à la BBC examiner en urgence ce problème. Même réaction du côté de Microsoft. Quant à Google, il n'a pas souhaité faire de commentaires à l'égard des soupçons d'intrusion de la CIA dans des smartphones Android et la présence de failles zero day dans son OS.

BLACKBERRY : LE DTEK 70 À CLAVIER PHYSIQUE SE DÉVOILE



LE SMARTPHONE a été présenté au CES de Las Vegas, non pas par le canadien mais par le chinois TCL qui conçoit, fabrique et distribue désormais la marque mythique.

Cette nouvelle tentative sera-t-elle la bonne ? Rappelons que BlackBerry a bel et bien confirmé son intention d'arrêter la production de smartphones pour se concentrer dans les logiciels et les services, mais pour le moment il ne quitte pas définitivement ce marché.

Si les équipes du fabricant continueront de plancher en interne sur le logiciel, en revanche, tout le volet conception, production, distribution et promotion sera externalisé via des accords de licence, notamment avec le chinois TCL, connu des mobinautes avec la marque Alcatel One-Touch.

Et c'est d'ailleurs TCL qui a présenté le premier fruit de cette association lors du CES de Las Vegas : à savoir le DTEK 70 doté d'un clavier physique et d'un design premium.

L'objectif pour le géant chinois est clair : retrouver notamment le chemin des entreprises avec un terminal haut de gamme, ultra-sécurisé et pourvu d'un clavier ce qui aujourd'hui est quasiment impossible à trouver. TCL évoque d'ailleurs à tout bout de champs "l'héritage Blackberry"...

Sa fiche technique n'a pas encore été officialisée mais le terminal devrait embarquer un processeur Snapdragon 625, un écran Full HD de 4,6 pouces, un port USB Type C, un lecteur d'empreintes digitales et deux capteurs photo de 18 et 8 mégapixels, le tout sous Android 7.0 Nougat épaulé par les logiciels Blackberry.

Le groupe a ainsi blindé Android avec le chiffrement des données, des mises à jour de sécurité rapides, le scan permanent des applications et des données, le démarrage sécurisé à travers l'application DTEK.

Ainsi que sur la suite pro Android for Work, ou encore la présence du pratique Hub hérité de BB10. ...

Le clavier (encore lui) permet par ailleurs d'effectuer des gestes qui permettent de naviguer dans les menus, un peu comme sur le Passport.

Mais TCL est encore resté discret et devrait en dire plus lors du prochain Mobile World Congress de Barcelone en février.

Ce smartphone pourrait constituer une sorte de vitrine pour TCL afin de séduire à nouveau les pros et les entreprises. Le passage à Android est un atout. Mais Blackberry n'a-t-il pas laissé passer trop de trains ?

LES POMMES MODIFIÉES PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

DES CHERCHEURS japonais ont étudié l'évolution des pommes depuis 1970. Selon eux, le réchauffement climatique modifierait la texture et le goût de ce fruit. Plus sucrées, mais moins croquantes... Le réchauffement climatique modifie les paramètres liés au goût et à la texture des pommes, l'un des fruits les plus consommés au monde, selon une étude japonaise publiée jeudi par la revue Scientific Reports. Des chercheurs japonais ont étudié les caractéristiques de deux variétés de pommes, la Fuji (la plus répandue dans le monde selon l'étude) et la Tsugaru, enregistrées au cours des années depuis 1970 dans deux vergers dans les préfectures de Nagano et d'Aomori.Avec l'augmentation de la température moyenne sur cette période, respectivement de 0,31°C et de 0,34°C par décennie dans chacune de ces deux régions, les dates de l'ouverture des bourgeons et de la floraison des pommiers ont avancé peu à peu dans l'année, ont constaté les chercheurs.

Pour les deux variétés, ils ont relevé une diminution au cours du temps de l'acidité et de la fermeté des fruits mais en revanche une tendance à la hausse de la concentration en sucres. Des changements modérés mais "significatifs" qui, selon les chercheurs, témoignent que les attributs de texture et de goût des deux variétés se sont modifiés en réponse à la hausse du thermomètre.

Dans ces deux vergers, les pratiques agricoles et les variétés cultivées sont restées les mêmes, excluant ainsi l'influence de facteurs non-climatiques comme d'éventuelles améliorations techniques.

Si le changement climatique se poursuit, "les modifications dans les attributs de goût et de texture des pommes pourraient être plus frappantes avec des floraisons encore plus précoces et une hausse des températures pendant la période de maturation du fruit", estime l'équipe conduite par Toshihiko Sugiura, chercheur à l'Organisation nationale de recherche sur l'alimentation et l'agriculture à Tsukuba. Quelque 60 millions de tonnes sont produites chaque année dans le monde, selon cette étude, ce qui en fait le troisième fruit le plus consommé de la planète après les agrumes et les bananes.

VENTILATION

Comment mieux respirer chez soi ?

Favoriser la circulation de l'air au sein de la maison est essentiel pour la santé de ses occupants. Mais les progrès en matière d'isolation nécessitent de mettre en place un système adapté : ventilation mécanique contrôlée (VMC), puits canadien... sans oublier les bons gestes pour assurer une aération efficace, et les murs qui ont aussi leur rôle à jouer !



L'aération est une obligation. Elle concerne donc tous les types de logements. La circulation d'air doit être « générale et permanente », depuis les pièces d'habitation et vers les pièces de service (cuisine, salle de bain, etc.).

Ces dispositions sont une conséquence des progrès réalisés en matière d'isolation. En effet, les règlementations thermiques successives (la première en 1974, la plus récente datant de 2005) ont certes contribué à limiter les pertes de chaleur des logements, mais aussi à davantage « confiner » ces derniers. Or il a été démontré que l'atmosphère des habitations est bien plus polluée que celle que nous respirons à l'extérieur.

D'où l'importance d'aérer sa maison dans les règles de l'art, voire d'installer un système garantissant de bénéficier d'un air sain, renouvelé régulièrement...

Les bons gestes pour un air plus sain

Pollution chimique, CO2, poussières... Pour la santé de ses occupants, votre maison doit respirer. L'air y est ainsi renouvelé, évacuant les divers types de polluants domestiques et l'excès d'humidité, tout en fournissant aux appareils à combustion l'oxygène dont ils ont besoin.

En l'absence de ventilation mécanique contrôlée (VMC), cela suppose de respecter quelques règles simples. En ouvrant les fenêtres, bien sûr - mais pas n'importe comment. Procédez pièce par pièce, à raison de 10 minutes par pièce environ, et en commençant par éteindre le chauffage. Faites-le notamment après avoir passé l'aspirateur, ou pour évacuer l'humidité produite par un bain, une douche, la préparation du repas... Lorsqu'il ne fait pas trop froid, pensez aussi à entrebâiller les fenêtres durant la nuit.

Si vous disposez de grilles d'aération, n'oubliez pas de nettoyer régulièrement celles-ci et de les laisser libre d'accès : pas de meuble risquant d'entraver la circulation de l'air !

La VMC, plus ou moins efficace

Conséquence des progrès en matière d'isolation, de plus en plus de logements sont équipés d'un système de ventilation mécanique contrôlée. Celle-ci fonctionne de la manière suivante : un ventilateur motorisé, aussi appelé « groupe d'extraction », contrôle la circulation de l'air depuis les entrées (dans les pièces à vivre) jusqu'aux bouches d'extraction (dans les pièces de service type cuisine, salle de bain, etc.).

Il existe différents modèles de VMC :

- A simple flux
- Hygroréglables, régulant automatiquement la ventilation en fonction du degré d'humidité
- Double flux à récupération de chaleur .

Ceux-ci sont les plus efficaces et permettent de récupérer 70 % de la chaleur du logement.

L'inconvénient des VMC est leur consommation d'électricité, du fait du refroidissement des pièces : une VMC simple flux peut augmenter les besoins de chauffage de plus d'un tiers ! C'est pourquoi, à terme, les modèles à double flux devraient s'imposer.

Pour une ventilation écologique

Afin d'améliorer les performances de la ventilation, il est également possible d'installer chez soi un puits canadien, ou puits provençal. Celui-ci peut venir compléter la VMC double flux, mais aussi fonctionner de façon autonome.

Il s'agit d'un conduit souterrain (profondeur minimum : 1,5 m) d'une longueur de 20 m ou plus et aboutissant à une prise d'air extérieure. L'air est ainsi tempéré en toute saison (plus chaud en hiver, plus frais en été) tout en améliorant sa circulation. Le tout pour un coût modéré, à partir de 500 € environ.

Enfin, les murs peuvent eux aussi contribuer à une meilleure aération, à condition de choisir le matériau adéquat : le bois, ou les briques en terre cuite par exemple, favorisent une bonne ventilation et l' équilibre hygrométrique au sein de la maison.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Ensemencer les nuages contre la sécheresse

INJECTER des substances chimiques dans les nuages pour modifier le temps et provoquer des pluies est une solution utilisée couramment dans de nombreux pays (Chine, Russie, Thaïlande, les pays du Sahel…). Ce procédé destiné à lutter contre la sécheresse ne fait pourtant pas l'unanimité.

Injecter des substances chimiques dans les nuages pour modifier le temps et provoquer des pluies est une solution utilisée couramment dans de nombreux pays (Chine, Russie, Thaïlande, les pays du Sahel…). Ce procédé destiné à lutter contre la sécheresse ne fait pourtant pas l'unanimité.

Le 1er novembre dernier, la capitale chinoise et les provinces de Liaoning et Jilin ont été recouvertes de neige pendant la moitié de la journée avec des températures qui ne dépassaient pas 2°C. Un phénomène rare pour un mois de novembre rendu possible grâce à un procédé appelé "ensemencement des nuages". En effet, depuis une dizaine d'années, les autorités chinoises ont pris l'habitude d'utiliser des substances chimiques pour déclencher des précipitations. Une piste miracle pour faire face au manque de précipitation ? Pas si sûr…

DES TECHNIQUES POUR MODIFIER LE TEMPS

Malgré le dicton populaire, difficile de faire venir la pluie en chantant, même comme une casserole.Mais là où la puissance mélodique est inefficace, les produits chimiques, eux, le sont parfaitement. Oui, il est possible de provoquer volontairement la pluie et ce, depuis 1946, année où les Etats-Unis mettent au point différents procédés permettant d'impacter le temps.



"La diffusion par avion de neige carbonique ou d'iodure d'argent sur des couches minces de nuages, permet ainsi de modifier leur structure ou de les dissiper" explique Jean-Pierre Chalon, Conseiller scientifique à Météo France et expert auprès de l'Organisation météorologique mondiale sur les questions de modification du temps.

Par la suite d'autres méthodes, comme la diffusion de chlorure de sodium (sel), ont vu le jour.

Le déversement de neige carbonique, d'iodure d'argent ou de chlorure de sodium s'effectue soit par des avions qui ensemencent directement le nuage (à la base ou au sommet), soit par des générateurs qui ensemencent à partir du sol grâce aux courants ascendants, soit encore par des fusées envoyées dans les nuages. Dans tous les cas, l'utilisation des avions entraine une pollution sous forme de gaz à effet de serre, nuisible pour l'environnement.

Faire atterrir les avions et lutter contre la sécheresse

En France, l'ensemencement a déjà été utilisé dans les aéroports d'Orly ou du Bourget pour permettre aux avions de décoller et d'atterrir malgré le brouillard. Mais ces techniques ont été abandonnées notamment en raison de leur coût, de la difficulté à les mettre en place et de la disponibilité de systèmes d'approche en cas de faible visibilité. Actuellement, les opérations de modification des nuages dites volontaires s'effectuent surtout dans les pays qui manquent d'eau et luttent contre la sécheresse.

Les analyses statistiques montrent qu'avec une telle méthode, l'augmentation des précipitations ne saurait excéder 12 %. "Par ailleurs, il est difficile de savoir si les modifications observées sont liées directement à l'ensemencement ou bien à l'évolution naturelle des nuages", poursuit Jean-Pierre Chalon.

CONSÉQUENCES SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTALES

Les quantités d'iodure d'argent diffusées dans les cumulus sont relativement faibles : environ quelques grammes pour un nuage de plusieurs km³. "Dans la littérature scientifique, on ne trouve pas de preuve de la nocivité de l'iodure d'argent pour l'homme et son environnement, tant que les quantités utilisées restent négligeables", assure l'expert auprès de l'organisation métrologique mondiale. Pour d'autres, l'utilisation sur le long terme d'iodure d'argent pourrait affaiblir l'écosystème terrestre et aquatique. Et l'expert de conclure : "Il est encore tôt pour se lancer dans des opérations de modification du climat à grande échelle, continuons à étudier…"

Et si une simple une goutte d'eau détenait le secret de la vie ?

On sait que notre Planète, vieille de 4,5 milliards d'années, abrite la vie depuis au moins 3,8 milliards d'années. Lorsque les tout premiers organismes vivants sont apparus sur notre Planète, celle-ci avait une température de 40 à 85° et une atmosphère bien différente de celle d'aujourd'hui, composée essentiellement de méthane, d'ammoniac, de vapeur d'eau, de gaz carbonique et d'hydrogène sulfuré... Et pourtant, l'eau, apparue seulement 100 millions d'années après la formation de notre Planète, était déjà présente en abondance. Mais un mystère insondable demeure : comment, dans cet environnement tourmenté et dans cette « soupe primitive chaotique se sont constituées les premières molécules prébiotiques puis sont apparus les premiers organismes dotés de cette fabuleuse propriété que l'on appelle la vie.

Tout au long du XIXe siècle, les scientifiques ont progressivement découvert les composés chimiques nécessaires au passage d'une matière inerte à une matière vivante. Il s'agit des 22 acides aminés (sur une centaine) codés par le génome des organismes vivants et capables de réaliser la synthèse des protéines. En 1953, alors que James Watson et Francis Crick découvraient la structure en double hélice de l'ADN, le chimiste américain Stanley Miller réalisa à Chicago, pour sa thèse de doctorat, une expérience devenue légendaire : à partir d'une soupe primordiale composée d'eau, de méthane, d'ammoniac et d'hydrogène soumise à des arcs électriques simulant des éclairs dans l'atmosphère terrestre, il réussit à obtenir et à observer la formation de 13 des 22 acides aminés. Cette avancée scientifique majeure jeta un premier pont entre la chimie de l'inerte et celle du vivant. Mais cette première étape ne faisait que lever un minuscule coin du voile du mystère qui recouvre l'apparition de la vie sur Terre.

Comment, en effet, expliquer que les atomes se soient assemblés en structures de plus en plus complexes : molécules organiques, comme les acides aminés, nucléotides, acides nucléiques (ADN et ARN) pour permettre, enfin, la naissance des premiers organismes vivants ?

En février 2013, dans un article sur la structure interne de l'eau liquide, publié dans Nature Communications, T. D. Kühne et R. Z. Khaliullin ont publié une étude très intéressante portant sur la dynamique des liaisons hydrogènes de l'eau. Si ces chercheurs se sont intéressés à ce phénomène des liaisons hydrogènes, c'est parce qu'il permet de solubiliser de nombreuses substances chimiques et qu'il est impliqué dans les processus biologiques fondamentaux : la double hélice de l'ADN n'aurait pas sa structure spatiale si caractéristique sans ces liaisons hydrogènes et il est à présent établi scientifiquement que les propriétés tout à fait singulières de ces liaisons hydrogènes confèrent à la molécule d'eau un rôle-clé dans l'apparition de la vie.

Ces liaisons hydrogènes permettent en effet d'établir des liens durables et stables entre de nombreuses molécules qui confèrent également à l'eau des propriétés énergétiques tout à fait particulières. Ce sont notamment ces liaisons qui expliquent que l'énergie nécessaire pour élever de 1°C la température d'un gramme d'eau liquide est plus importante que pour les autres molécules organiques. Ce sont encore ces liaisons qui rendent l'eau très stable et font que l'eau est à l'état liquide à température ambiante, alors que des molécules similaires sont dans les mêmes conditions thermiques à l'état gazeux. Ce sont toujours ces liaisons hydrogènes qui font que, contrairement à la grande majorité des composants chimiques sur Terre pour lesquels l'état solide est plus dense que l'état liquide, on observe l'inverse pour l'eau, ce qui permet aux glaçons de flotter dans notre verre…

En combinant l'utilisation d'une méthode de simulation dynamique et d'un laser à impulsion permettant d'observer en temps réel les mouvements des atomes et des molécules, T. D. Kühne et R. Z. Khaliullin ont montré que les liaisons hydrogènes existantes entre les molécules d'eau n'étaient pas équivalentes et que l'une de ces liaisons avait une énergie deux fois plus forte que l'autre (une molécule d'eau peut établir jusqu'à quatre de ces liaisons hydrogènes). Cette hétérogénéité des liaisons hydrogènes est une découverte majeure qui pourrait permettre de mieux comprendre certains processus et mécanismes biologiques.

Mais une autre étude, très récente, du chercheur anglais John Sutherland mérite également d'être soulignée. Il y a six ans, cet éminent scientifique était parvenu à produire, à partir de molécules très simples, deux des quatre types de ribonucléotides dont l'enchaînement forme les brins d'ARN. À présent, il vient de réussir dans ses dernières recherches à produire également une dizaine d'acides aminés, les briques élémentaires qui forment les protéines, par des procédés similaires.

Pour obtenir ce surprenant résultat, Sutherland a utilisé un mélange composé d'eau, de sulfure d'hydrogène (H2S) et de cyanure d'hydrogène (HCN), deux molécules qui étaient sans doute présentes dans l'atmosphère en grande quantité lorsque la vie est apparue sur Terre. En exposant ce mélange à un rayonnement UV, Sutherland a réussi à obtenir à la fois des acides aminés et des ribonucléotides. L'étude précise toutefois que ces réactions n'ont rien d'automatique et suppose des conditions physico-chimiques locales bien précises. Certaines de ces réactions ne peuvent s'effectuer par exemple que dans des flaques isolées les unes des autres mais il est très probable que ces conditions particulières ont bien été réunies localement sur Terre lorsque la vie est apparue.

Mais John Sutherland n'a pas seulement réussi à fabriquer les composants de base de l'ARN et des protéines : il a aussi identifié une troisième chaîne de réactions chimiques produisant un précurseur des lipides. Ces travaux remarquables pourraient permettre d'expliquer comment l'ARN a réussi à devenir fonctionnel en s'isolant de l'environnement dans une enveloppe cellulaire constituée de lipides. Sutherland pense que les lipides, les protéines et les ARN, trois des constituants fondamentaux et interdépendants de la vie pourraient s'être formés en même temps, à partir de précurseurs communs.

Mais dans ce fascinant puzzle de la genèse de la vie qui prend forme peu à peu, reste à élucider une autre étape essentielle : comment, en amont de ce processus qui va de la matière inerte à la vie, les atomes ont-ils pu s'assembler pour finir par former des structures complexes et pérennes qui sont devenues les premiers organismes vivants. En janvier 2014, une équipe de recherche internationale, dirigée par Andrew Griffiths, de l'Université de Strasbourg, a proposé une nouvelle explication fascinante qui pourrait permettre de mieux comprendre l'apparition du vivant.

Selon ces travaux, l'énergie nécessaire à l'assemblage des premiers êtres vivants viendrait de l'eau elle-même. Ces chercheurs ont en effet montré, grâce à un remarquable dispositif expérimental utilisant la microfluidique, qu'en insérant dans une goutte d'eau deux molécules simples, il est possible d'obtenir la formation spontanée de molécules beaucoup plus complexe sans aucun apport d'énergie extérieure ! La source d'énergie mise en œuvre dans ce surprenant phénomène n'est autre en effet que la « tension de surface », une énergie connue depuis plus de deux siècles.

Concrètement, ces scientifiques ont provoqué le mélange, dans des microgouttelettes d'eau, de molécules d'aldéhydes et d'amines dans leur dispositif microfluidique et ont observé qu'en cassant ce mélange à l'aide d'un micro jet d'huile, on obtenait in fine la formation de molécules complexes d'imines (un composé organique caractérisé par une double liaison carbone-azote) en quantité 45 fois plus importante que ne le prédisait l'équilibre habituel de cette réaction chimique.

L'observation fine de cette surprenante réaction a montré que la structure de la paroi des gouttes d'eau joue un rôle crucial dans cette production inattendue de molécules complexes. Il semble en effet que les molécules d'eau constituant ces gouttes, faute de pouvoir se lier à des structures externes, concentrent toute leur énergie sur leurs homologues avec lesquels elles établissent des liaisons très fortes.

Ce processus crée une tension telle, sur l'ensemble de la surface de la goutte d'eau, que celle-ci devient dominante et parvient à attirer les atomes des molécules d'aldéhydes et d'amines. Fait remarquable, c'est bien la surface de la goutte et sa géométrie et non une différence de pression ou un échange avec l'huile qui provoquent la modification et l'amplification de cette réaction en forçant ces deux acides aminés à fusionner, à une fréquence bien plus grande qu'elles n'auraient dû le faire, pour former une molécule complexe.

Ce mécanisme remarquable par sa simplicité, son efficacité et son élégance expliquerait donc pourquoi, malgré un environnement thermodynamique initial défavorable aux réactions chimiques, ce saut décisif a pu s'effectuer et a provoqué, contre toute attente, l'agrégation de molécules organiques de plus en plus complexes qui ont fini par s'autorépliquer, ce qui marque la naissance du vivant.

Enfin, il y a quelques jours, une équipe internationale de recherche, regroupant notamment l'IBS1, le CEA, le CNRS et l'Institut Laue-Langevin, a mis en lumière le rôle de l'eau à l'échelle moléculaire. Ces scientifiques ont découvert que le mouvement des molécules d'eau à la surface des protéines jouait un rôle majeur pour rendre celles-ci dynamiques et donc fonctionnelles.

En se focalisant sur l'observation du mouvement des molécules d'eau à la surface des protéines, ces travaux ont montré que la température constituait un facteur majeur dans ce processus puisqu'elle détermine le mouvement des molécules d'eau et par voie de conséquence l'activité des protéines.

Grâce à des techniques de pointe qui permettent de visualiser les mouvements des molécules d'eau, les chercheurs ont pu établir qu'à une température inférieure à - 30°C elles possèdent un mouvement de rotation sur elles-mêmes, ce qui a pour effet de rendre les protéines inactives. En revanche, lorsque la température est supérieure à - 30°C, ces molécules d'eau continuent à tourner sur elles-mêmes mais commencent à exercer une diffusion translationnelle, ce qui provoque l'activité des protéines. Ces recherches montrent donc que ce sont bien les propriétés de diffusion de l'eau à la surface des protéines qui activent ces dernières.

Il est tout à fait passionnant de constater qu'en quelques mois plusieurs études scientifiques très solides ont montré de manière convergente que les processus initiaux ayant conduit à l'apparition de la vie sur Terre, mais également les mécanismes biologiques fondamentaux régissant le fonctionnement cellulaire, étaient liés de manière consubstantielle aux singulières propriétés physiques, chimiques et énergétiques de l'eau, tant au niveau atomique que moléculaire.

À l'échelle de l'Univers, quatre conditions au moins sont nécessaires pour que la vie, telle que nous la connaissons, puisse apparaître : de l'eau liquide, du carbone, une atmosphère et enfin une source d'énergie. On sait aujourd'hui que ces conditions sont très probablement réunies sur de nombreuses exoplanètes et une étude publiée il y a deux mois et réalisée par des chercheurs de l'Université nationale australienne estime, à partir d'une réévaluation du nombre total de planètes contenues dans la Voie lactée, que les planètes potentiellement habitables de notre galaxie ne se comptent pas par centaines de millions mais par centaines de milliards…

Cette potentialité du vivant dans l'Univers vient d'ailleurs d'être confirmée il y a deux jours avec la découverte, pour la première fois, autour de l'étoile MWC 480, située à 455 années-lumière de la Terre, de la présence de molécules organiques complexes d'acétonitrile (cyanure de méthyle, CH3CN), à des concentrations similaires à celles des comètes du système solaire... "L'étude des comètes et des astéroïdes montre que la nébuleuse solaire qui a engendré le Soleil et les planètes était riche en eau et en composants organiques complexes" note Karin Öberg, astronome et auteur principal de l'étude. "Nous avons maintenant des preuves que cette chimie existe ailleurs dans l'Univers".

Si l'on considère ce rôle fondamental de l'eau dans l'apparition et le fonctionnement du vivant, on comprend mieux pourquoi les grands mythes fondateurs des différentes civilisations ont toujours fait de l'eau un élément central et reposent sur l'idée d'un « océan primordial » d'où ont jailli la vie et l'homme. Plus que jamais, l'eau, substance essentielle et insaisissable du vivant, mérite son statut symbolique si particulier et reste pour l'homme un extraordinaire objet d'étude et de fascination.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

VEND
Villa 175 m, R+1 avec acte
Ben Chaabane
Tél. (0664) 08.20.70

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

COMMENT BLANCHIR NATURELLEMENT VOS DENTS AVEC LE CURCUMA



Le curcuma est souvent utilisé pour blanchir la peau, mais peut aussi être utilisé pour blanchir les dents.

Ingrédients:

4 cuillères à soupe de curcuma en poudre
2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
2,5 cuillères à soupe d'huile de coco biologique

Instructions:

1. Mélanger le curcuma et le bicarbonate de soude dans un bol.

2. Ajouter l'huile de coco. Utiliser une fourchette pour écraser les ingrédients jusqu'à obtenir une pâte homogène et épaisse.

3. Cette quantité est assez pour 20 utilisations.

Quel meilleur substitut au dentifrice ?



Saviez-vous que même nos dentifrices comportaient des substances indésirables pour notre santé ? Fluor, glycérine, édulcorants, faut avouer, ce n'est pas très sain tout ça. *Mais alors, quelle alternative dans ce cas ?* De l'huile. Mais pas n'importe laquelle : de l'huile de noix de coco !

En effet, l'huile de noix de coco est connue pour son action anti-bactérienne, et anti-toxines de tout genre, et sachez mesdames et messieurs, que la cause de vos caries, du tartre, de vos problèmes dentaires en général, sont justement causés par ces bactéries et ces toxines ! En plus de son effet anti-bactérien et anti-toxines, le fait de faire un bain de bouche avec cette huile permet d'avoir des dents saines, blanches, et surtout, dépourvues de toute douleur !

Quelle est donc la marche à suivre ?
Elle est simple. Il suffit de mettre dans sa bouche l'équivalent de deux cuillères à café d'huile de coco, puis, pendant 20 minutes, de l'aspirer à l'intérieur de votre bouche dans des mouvements de va-et-vient, puis enfin, de recracher le tout dans votre lavabo. Effet garanti ! Il faut néanmoins savoir que la santé dentaire passe aussi à travers une bonne nutrition. Ainsi, mangez bio, et évitez tous ces produits industriels, et surtout, le coca-cola & cie.

Le moyen le plus naturel de purifier l'air de votre chambre à coucher



Grâce à cette plante, vous allez mieux dormir ! Pendant la nuit, cette plante, la Sansevière, transforme en oxygène le dioxyde de carbone que vous émettez en dormant. C'est le moyen le plus naturel et le plus sain de purifier votre intérieur et en particulier l'air de votre chambre à coucher.
La Sansevière est très facile d'entretien, elle ne nécessite que 2 arrosages par semaine et une exposition à la fenêtre pour pouvoir capter la lumière du jour.

DU SEL ET UNE CHAUSSETTE POUR SOULAGER LES DOULEURS AUX OREILLES !



Les infections de l'oreille sont une chose terrible, en particulier chez les enfants. A part la fièvre et la fatigue qu'elles engendrent, les personnes atteintes doivent également faire face à une douleur atroce à l'oreille.Ce traitement très simple vous permettra de diminuer les douleurs à l'oreille et de minimiser ses effets.
Vous aurez besoin de 1 à 1,5 tasses de sel de mer. Mettez le sel dans une casserole et chauffez-le à feu moyen pendant environ 4 à 6 minutes, jusqu'à ce qu'il devienne chaud. Mettez ensuite le sel dans une chaussette, refermez-la en faisant un nœud et mettez la chaussette sur l'oreille douloureuse.
Vous pouvez également avoir recours à une autre méthode. Remplissez la chaussette avec une grande quantité de sel de mer, Mettez-la sur un plat et faites chauffer le plat pendant 6 à 7 minutes jusqu'à ce que la chaussette soit uniformément chauffée. Placez-la sur l'oreille douloureuse. La douleur devra disparaître au bout de quelques minutes.

Astuce pour sauver votre smartphone tombé dans l'eau



Si vous avez eu le malheur de faire tomber votre smartphone dans l'eau, pas de panique !Faites le sécher avec une serviette ou du papier absorbant,
mais attention à ne pas essayer de le rallumer, car les circuits électriques internes seront encore remplis d'eau.
Placez-le ensuite dans un récipient de riz cru et laisser le dedans pendant toute la nuit. Le riz devra absorber l'humidité.Cette technique ne marche pas à tous les coups mais elle vaut la peine d'être essayée !

Faites votre botox naturel avec seulement 3 ingrédients !



Avec le temps, les premiers signes de vieillissement et de fatigue apparaissent sur votre visage. Au lieu d'acheter des crèmes coûteuses en magasin, préparez votre propre masque anti-âge à partir d'ingrédients naturels. En plus d'être peu cher, ce masque est étonnamment efficace, les résultats apparaitront dès la première utilisation.

Ingrédients:

1 cuillère à soupe de fécule de maïs
5 cuillères à soupe de jus de carotte fraîchement pressé
1 cuillère à soupe de crème épaisse

Préparation:
Dissoudre la fécule de maïs dans un demi-verre d'eau, mettre l'eau dans une casserole et ajouter 100ml d'eau. Chauffer à feu doux jusqu'à ce que le mélange épaississe.
Laisser refroidir le mélange, puis ajouter le jus de carotte et la crème épaisse. Bien mélanger puis appliquer en couche épaisse sur le visage préalablement lavé. Laisser agir de 25 à 30 minutes.
Rincer le masque avec de l'eau tiède et appliquer une crème nourrissante sur le visage.
Le reste du masque peut être conservé au réfrigérateur.
Pour de meilleurs résultats, faire ce masque trois jours d'affilée.
Ce masque hydrate votre visage et élimine les rides et les traces de fatigue, la peau devient plus ferme et plus douce.

Soupe de lentilles corail

Ingrédients pour 6 personnes

- 125 g de lentilles
- 1 gros oignon
- 1 c à s de farine
- 1 c à s de beurre (1/2 c pour la sauce)
- Une petite carotte
- Un petit céleri
- 1,5 l de bouillon
- Sel
- Poivre
- Paprika

Préparation

1/ Dans une casserole à fond épais, faites blondir l'oignon finement haché dans le beurre.
2/ Ajoutez la farine, donnez encore quelques tours jusqu'à ce que la farine



soit dorée (plutôt rousse).
3/ Mouillez avec du bouillon, ajoutez les lentilles, le sel et le poivre.
4/ Faites cuire à feu moyen entre 40 et 45 minutes.
5/ Passez au tamis ou au mixer. Faites fondre 1/2 c. de beurre, ajoutez le paprika, tournez.
6/ Versez cette sauce sur le potage.
7/ Servez avec les petits croûtons frits au beurre.

truffes chocolat

Ingredients: Pour 15 truffes

- 200g de chocolat noir pâtissier
- 100g de beurre
- 260g de crème de marrons
- 1 banane
- 1/2 jus de citron
- cacao en poudre.

Préparation:

-Faire fondre le beurre avec 200g de crème de marron et le verser sur le chocolat concassé en mélangeant vivement le tout. Placer au frais.

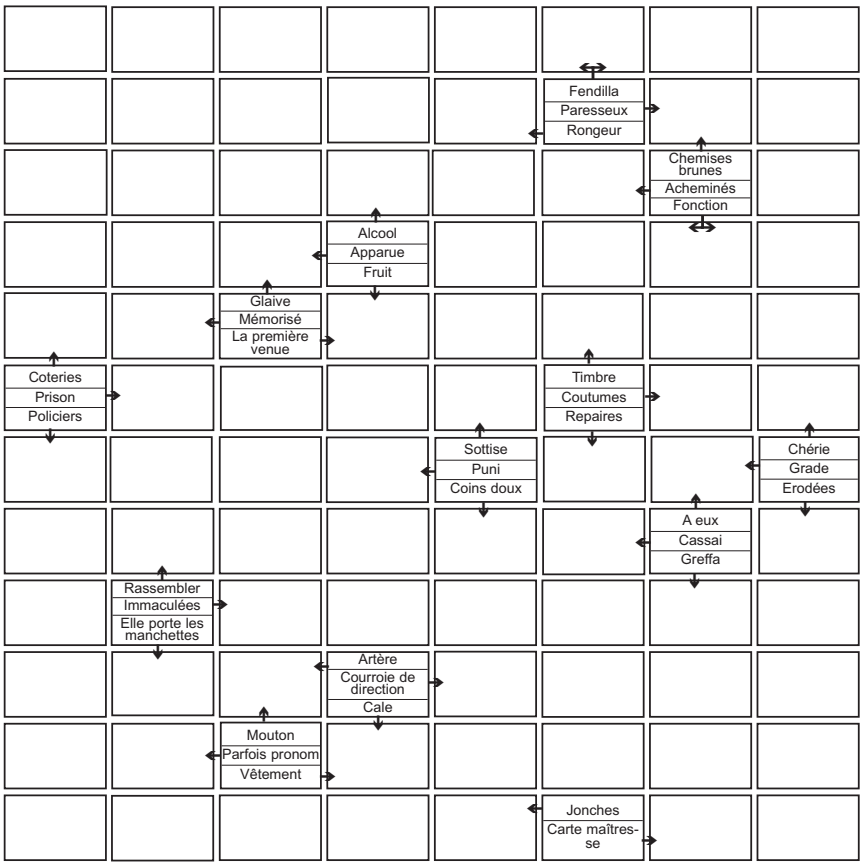
-Écraser la banane à l\'aide d\'une fourchette et ajouter 60g de crème de marron, ajouter cette préparation à la ganache au chocolat et bien mélanger puis réserver toute une nuit au frais.



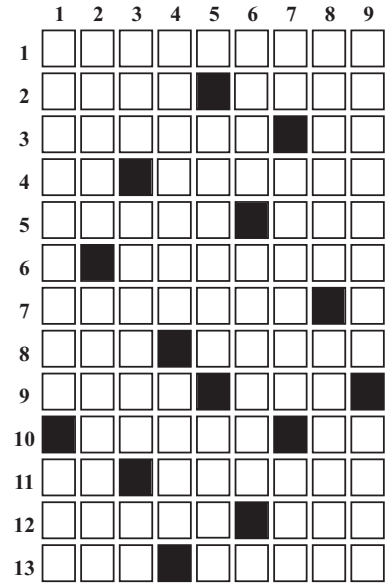
-A l\'aide d\'un cuillère ou cuillère parisienne, prélever des petites boules de pâte, les rouler rapidement entre vos mains pour former des petit bonbons de la taille d\'une truffe, puis les rouler dans le cacao en poudre.

-Remettre vos truffes au frais avant de servir. Elles se conservent au frais dans une boite jusqu\'à une semaine.

Mots fléchés n° 1798



Mots croisés 9/13 n° 1798



HORIZONTALEMENT

1. Femme d'un officier – 2. Religieux musulman – Rivières – 3. Déchet – Argument de môme – 4. Une des perles du collier de la vie – Infermières – 5. Livrer – Pied de vigne – 6. Clôturée – 7. Garçon d'ascenseur.– 8.Matériau pour l'historien – Partie de pièce 9. Etat d'Europe – Hasarda – 10. Conformément à – Sur une borne – 11. Réfléchi – Fit briller – 12. Arides – Désert de pierrailles – 13. Indice en photographie – Défie.

VERTICALEMENT

1. Bénéficiaire d'un fait divin – Amie des bêtes – 2. Apporté – Colorées – 3. Au niveau des pâquerettes – Attribue une affaire – Note de musique – 4. D'une haute valeur – Cette dame – 5. Fortifiés – Du balai ! – 6. Vieille chance – Morales – 7. Cours français – Décomptes – Travail de postier – 8. De bonne ou de méchante humeur – Racontes – 9. Exacerbé – Fait la brasse.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1797

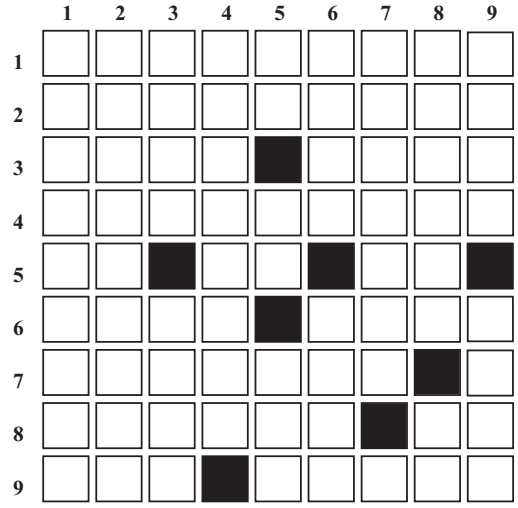
HORIZONTALEMENT

AMARANTE
CAPE – AIT
CRI – VIRA
UR – FINAL
SIGLE – IE
E – EOLE – R
RAMPERA –
– NIE – SIG
PARES – SU
A – ASILES
ROI – SUES
TU – CESSE

VERTICALEMENT

ACCUSER – PART
MARRI – ANA – OU
API – GEMIRAI –
RE – FLOPEES – C
A – VIELE – SISE
NAIN – ERS – LUS
TIRAI – AISEES
ETALER – GUSSE

Mots croisés 9/9 n° 1798



HORIZONTALEMENT

1. Précipitée – 2. Lentement – 3. Pas verte – Assembler – 4. Fréquentative – 5. Cours court – Aperçu – Erbium – 6. Equipe – Bases de lancement – 7. Pièce d'essieu – 8. Désavantagées – Privatif – 9. Légumineuse – Manière.

VERTICALEMENT

1. Formidable – 2. Il confectionne les vêtements – 3. Traitement – Cafétéria pour gradés – 4. Etourdi – 5. Largeur d'étoffe – L'or au labo – Article – 6. Troubla – Epreuve – 7. Abjurées – 8. Soûle – Sujet de cancans – 9. Auxiliaire – Répand.

SOLUTION N° 1797

HORIZONTALEMENT

IDOLATRER
MARECHALE
ITEM – EMUS
TI – ASSIDU
AVENUE – EM
TET – MEC – E
I – ASO – AIR
ORGE – MILA
NUE – CANES

VERTICALEMENT

IMITATION
DATIVE – RU
ORE – ETAGE
LEMAN – SE –
AC – SUMO – C
THESEE – MA
RAMI – CAIN
ELUDE – ILE
RESUMERAS

SOLUTION N° 1797

HORIZONTALEMENT

ŒSOPHAGE
CLAPIER – X
CET – FURET
AGIR – RIDE
SA – EREVAN
INNEE – EMU
OTARIES – E
N – TANT – DE
NETS – OBIS
EVE – ANON –
LISSE – REA
LA – IDEAUX
ENCRES – RA

VERTICALEMENT

OCCASIONNELLE
ELEGANT – EVIAN
SATI – NATTES – C
OP – REERAS – SIR
PIF – REIN – AEDE
HEURE – ETON – ES
ARRIVES – BORA –
G – EDAM – DINEUR
EXTENUEES – AXA

soduku 75

Pour jouer au Soduku

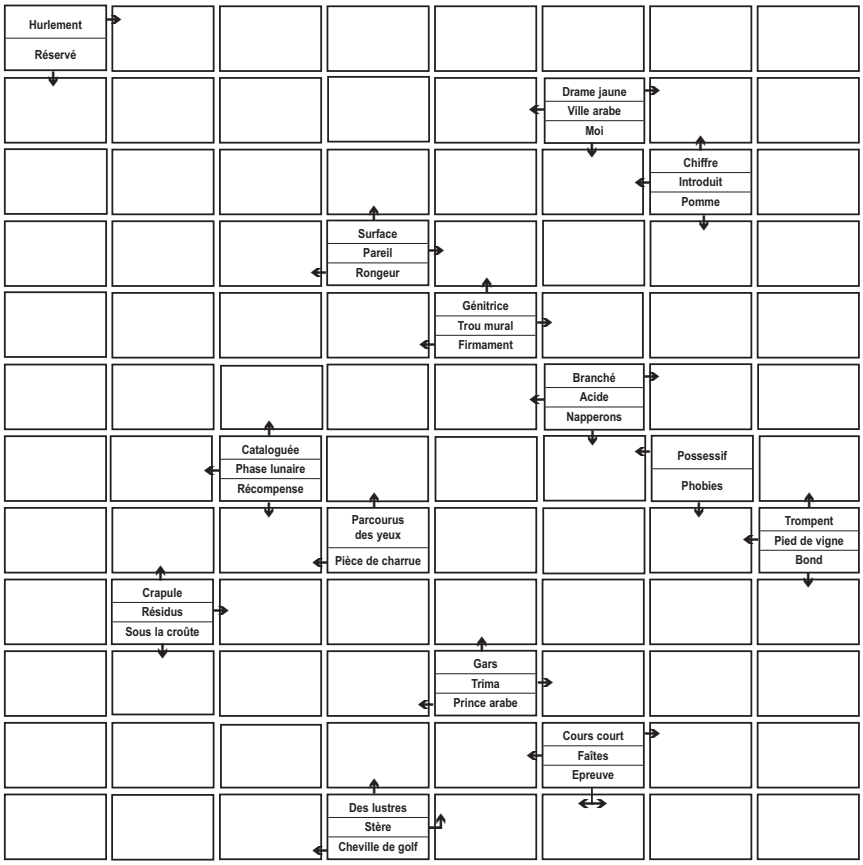
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	3	2				6		
1	7				3			8
					6			
4	2			5				3
		7	2		4	5		
9				1			8	2
			5					
2			6				3	7
		3				8	9	

Solutions

1	7	6	2	8	9	4	5	3
5	3	9	1	7	4	8	6	2
2	8	4	6	3	5	1	7	9
9	6	8	5	1	7	2	3	4
4	5	3	8	9	2	7	1	6
7	2	1	3	4	6	9	8	5
3	4	5	7	2	1	6	9	8
6	9	7	4	5	8	3	2	1
8	1	2	9	6	3	5	4	7

Mots fléchés n° 1462



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1461

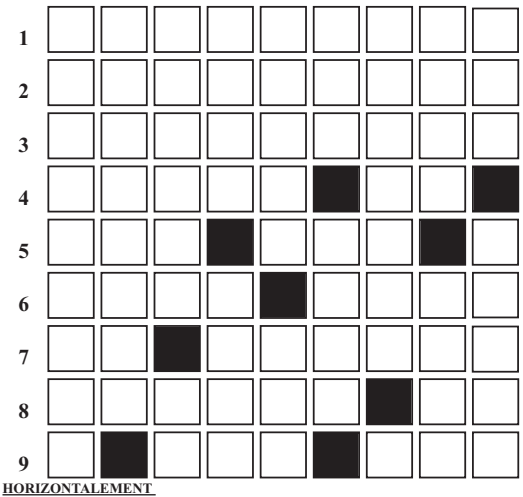
Horizontalement

- GRONDES
FAITE - PO
RIVE - PIU
ALERTE - L
CLE - RUSE
TASSE - PS
IR - ASPE -
ODE - SECS
N - CRANTA
NOUA - TRI
ES - LIEES
RAGES - SI

Verticalement

- FRACTIONNER
GAILLARD - OSA
RIVEES - ECU - G
OTER - SA - RALE
NE - TRESSA - IS
D - PEU - PENTE -
EPI - SPECTRES
SOULES - SAISI

Mots croisés 9/9 n° 1462



HORIZONTALEMENT

1. Passionnées - 2. Commerçante - 3. Salles d'audience d'un tribunal - 4. Bois comme un chat - Branché - 5. Lettre grecque - Résume une litanie - 6. Ville de Guyane - Cri d'effort - 7. Petite soudure - Poisons de serpents - 8. Choses délicieuses - Mère de géants - 9. Vague espagnole - Cales.

VERTICALEMENT

1. Avec importance - 2. Marque de dédain - 3. Instrument pour percer les os - Lac du Soudan - 4. Contrat - Autorisation - 5. Objet - Ecole de cadres - 6. Détesté - Ecorces de chêne - 7. Développé - 8. Premier jardin - Séraphin - 9. Possessif - Petites baies.

SOLUTION N°1461

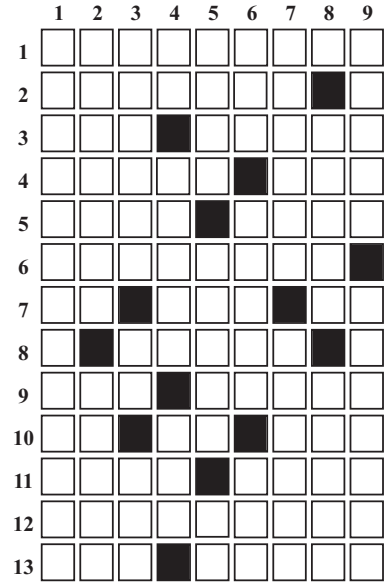
HORIZONTALEMENT

DEMESURES
ELU - AVENU
MATER - EDE
AGENDA - OS
NU - VIZIR -
DETONANTS
E - RIELS - I
EPIE - EUES
SIESTE - TE

VERTICALEMENT

DEMANDEES
ELAGUE - PI
MUTE - TRIE
E - ENVOIES
SARDINE - T
UV - AZALEE
REE - INSU -
ENDORT - ET
SUES - SISE

Mots croisés 9/13 n° 1462



HORIZONTALEMENT

1. Capacités - 2. Bleu - 3. Poème - Va chercher - 4. Coalisé - Cri de bûcheron - 5. Contestes - Mélangé - 6. Sottise - 7. Il fait réflexion - Glousse - Degré musical - 8. Estime - 9. Moitié d'Adam - Nonchalante - 10. Mis pour moi - Cobalt - Vallée - 11. Etançon - Grimace - 12. Atomique - 13. Cheville de golf - Paris.

VERTICALEMENT

1. Rabotage - 2. Confiserie - Habillée - 3. Tableaux - Ministère abrégé - Balle de service - 4. Conifère - Chamois pyrénéen - Poil à l'œil - 5. Coup - Fromage de lait de brebis - Etat-major - 6. Elle porte les manchettes - Coiffure des anciens - Joli mois - 7. Il est bon à jeter - Expéditions - 8. Bronzer - Jeune vache - 9. Querelle - Citées lettre par lettre.

SOLUTION N° 1461

HORIZONTALEMENT

NATTER - MU
ACHEMINES
TUEE - AGIR
PREVENANT
ET - TANISE
PELE - FILA
SODAS - TES
ENA - PISES
TESSON - VE
IL - OLIVE -
SEPIA - OSA
SEL - ICI - L
A - AEROSOL
EVE - SOI -
ETETA
ME - POLAIRE -
AS

VERTICALEMENT

APPETISSANTES
CRENELEE -
AUTO
HELAS - PLATE -
D
INFINI - CORAN -
NAIS - VOIS - GIT
ENLEVES -
OMISE
STASE -
ALLURES

soduku 132

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1			5	2				
				7	4			1
	6	3				5		
	9				1		2	
	1	5				9	6	
	7		4				5	
		9				8	1	
5			2	8				
6				4	3			5

SOLUTIONS

1	8	6	2	3	9	7	5	4
7	2	9	4	5	1	3	6	8
3	4	5	8	6	7	9	1	2
4	7	8	6	2	3	5	9	1
5	9	3	7	1	4	2	8	6
6	1	2	9	8	5	4	3	7
9	6	1	3	7	2	8	4	5
8	3	7	5	4	6	1	2	9
2	5	4	1	9	8	6	7	3

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 — 20.00 : The Voice, la plus belle voix



DIVERTISSEMENT - 6 saisons / 92 épisodes

La compétition bat son plein. L'épreuve ultime se poursuit, et les talents continuent de s'affronter pour gagner leur ticket pour les grands shows en direct. Rappelons que lors de cette étape de la compétition, chaque coach organise trois trios de chanteurs parmi les membres de son équipe. Chacun est libre de préparer et d'interpréter le titre de son choix. A l'issue des trois prestations successives, le coach désigne le talent le plus convaincant, celui qui pourra poursuivre l'aventure.

France 2 — 20.00 : 62e édition du Concours de l'Eurovision



VARIÉTÉS

n Eurovision. Depuis Kiev. Tous les projecteurs sont braqués sur Kiev, en Ukraine, pour la finale du Concours Eurovision de la chanson. Une émission retransmise en direct dans une quarantaine de pays et suivie par plus de 200 millions de téléspectateurs. Pays hôte de cette 62e édition, du fait de la victoire l'an dernier de Jamala, l'Ukraine voit sa place assurée en finale. Elle rejoint le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne, la France et l'Espagne, qualifiés d'office chaque année.

France 3 — 19.55 : Meurtres à Aix-en-Provence



TÉLÉFILM POLICIER - France (2016)

Sur le cadavre retrouvé crucifié dans la crypte de la Cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, la commandante Anne Giudicelli, chargée de l'enquête, découvre un morceau de vieux parchemin rédigé comme une prophétie de Nostradamus. Anne comprend bien vite que pour résoudre cette affaire, elle est obligée de faire appel à Pauline, sa demi-soeur. Les deux femmes ne se parlent plus depuis dix ans.

M6 — 20.00 : Hawaii 5-0



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2010) - 7 saisons / 162 épisodes

Le 5-0 enquête sur le meurtre d'un policier, Miles Barton, retrouvé poignardé dans les décombres d'une explosion survenue dans un cabinet d'avocats. Juste après la déflagration, Barton s'était précipité au secours des victimes. Steve tente de retracer le déroulement des événements. Il pense que la destruction du bâtiment est due à un accident et que les responsables, surpris par l'arrivée de Barton, ont voulu supprimer ce témoin gênant.

Canal+ — 20.00 : L'outsider



DRAME - France (2016)

Tout juste récipiendaire d'un DESS de finance, Jérôme Kerviel fait partie des nouvelles recrues de la Société générale. Affecté aux petites opérations, le jeune homme, très doué en programmation, est vite remarqué par Fabien Keller, trader en vue, qui le prend sous son aile et finit par l'intégrer à son équipe. Jérôme devient un de ses assistants avant d'obtenir enfin un poste de trader. Pour lui, c'est le début d'une vie aussi grisante que dangereuse.

TV5MONDE — 20.00 : 69 minutes sans chichis



TALK SHOW - 5 saisons / 36 épisodes

D'origine juive marocaine, Ary a grandi près de Sarcelles dans la banlieue Nord de Paris. Il a toujours aimé faire le clown mais c'est à 14 ans, en allant voir un spectacle d'Elie Kakou, qu'il veut gagner sa vie en faisant rire les gens. Volubile, extraverti et plein d'énergie, il écrit ses premiers sketches à l'âge de 19 ans. Pour mettre toutes les chances de son côté, il devient chaffeur de taxi et teste ses répliques sur ses clients. En 1998, il autoproduit son premier spectacle, qu'il joue à Sarcelles. Son humour séduit les habitants.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	03:30	03:37	03:50	04:01	03:59	04:05	04:09
Dohr	12:26	12:30	12:45	12:36	12:52	12:56	12:59
Açr	16:15	16:19	16:34	16:16	16:40	16:44	16:47
Maghrib	19:33	19:36	19:51	19:32	19:57	20:01	20:04
Icha	21:08	21:10	21:26	20:58	21:30	21:34	21:36

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5776 – SAMEDI 16 CHAABANE 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	14°
Oran	26°	14°
Constantine	28°	11°
Ouargla	38°	22°

LE PREMIER SMARTPHONE POUR DES «SELFIES DE GROUPE»

OPPO présente le F3 Plus doté d'une caméra frontale double vue

OPPO Algérie a dévoilé aujourd'hui le F3 Plus, dernier modèle de la série Selfie Expert. Le F3 Plus est équipé de la première double selfie caméra de la marque, dont une caméra selfies de groupe double vue, la première en son genre. Estimé à 57900 DA, le F3 Plus sera mis en vente à partir du 30 mai en Algérie.



La double caméra frontale du OPPO F3 Plus répondra avec précision à la demande des citadins en matière de selfies parfaits avec une caméra 16MP et une caméra selfies de groupe double vue. La caméra arrière, conjointement développée avec Sony, est équipée d'un capteur IMX 398 pour une prise de photos parfaite. Le F3 Plus estun modèle haut de gamme, durable, sécurisé, et sublime qui a pour but de répondre aux exigences les plus pointues du monde mobile.

Le dévouement d'OPPO au perfectionnement de la technologie des caméras selfies a commencé dès le début de son activité il y a neuf ans, alors qu'aucun autre fabricant de smartphone n'était focalisé sur cette tendance. Par exemple, en 2012, le modèle N1 a été pionnier en introduisant la première caméra rotative au monde.

En 2016, le F1 Plus a été le premier smartphone à disposer d'une caméra frontale de 16 mégapixels. La Double Selfie Caméra révolutionnaire va porter les standards de la photographie selfie à des niveaux encore plus élevés.

Appelé à être le prochain «Selfie Expert» ultime, le F3 Plus dispose d'une double selfie caméra. La caméra frontale de 16 mégapixels, s'appuie sur la précédente technologie du F1s Expert des Selfies.

Au cœur de cette caméra se trouve un capteur de 1/3 pouces qui augmente l'exposition à la lumière et la clarté des images. La grande ouverture f/2.0 permet, quant à elle, d'obtenir d'excellents effets de profondeur de champ – une nette mise au point au premier plan avec la quantité parfaite de flou de fond.

En devenant l'arme secrète du «Selfie de Groupe», la caméra selfie de groupe double vue spécialisée de 8MP, la première du marché, capte jusqu'à 105% de profondeur de vue de plusqu'un objectif régulier de 80 degrés. Cela permet à plus de personnes d'entrer dans le cadre avec une distorsion minimisée grâce à un capteur 6P. La caméra dispose aussi d'un capteur de ¼-pouces.

L'innovation ne s'arrête pas seulement là.

D'autres technologies innovantes sont intégrées dans le F3 Plus pour aider les utilisateurs à capter des photos parfaites, et ce grâce au logiciel d'édition d'embellissement pionnier d'OPPO, Embellir 4.0 qui met à la disposition des utilisateurs différents modes d'embellissement pour qu'au final les images reflètent fidèlement les effets choisis.

L'OPPO F3 Plus est extrêmement rapide, et utilise un processeur octa-core soutenu par 4 Go de RAM et 64Go de ROM. Il offre également un tiroir de cartes à double emplacement qui peut contenir deux cartes SIM Nano 4G ou une carte SIM Nano avec une carte micro SD, qui peut étendre la mémoire jusqu'à 256 Go. Le système optimisé ColorOS 3.0 d'OPPO garantit une vitesse exceptionnelle avec une consommation d'énergie réduite et des performances impeccables grâce à la fonctionnalité de protection de la vie privée intégrée et au scanner antivirus Avast.

L'utilisation quotidienne prolongée est l'une des principales caractéristiques de l'appareil. La batterie intégrée de 4 000 mAh donne, en effet, au F3 Plus unedurée de veille de plus de 284 heures et ce,grâce à la solution de charge rapide VOOC Flash Charge, technologie leader sur le marché d'OPPO, la batterie se recharge quatre fois plus rapidement que les batteries ordinaires. Les utilisateurs peuventobtenirjusqu'à 2 heures de temps de conversation avec seulement5 minutes de recharge.

Vie privée et sécurité sont également des priorités pour OPPO. Le Touch Acces du F3 Plus est, sans aucun doute, l'un des plus rapides du marché.

Le bouton d'accueil et lecteur d'empreintes digitales dans le F3 Plus déverrouille le téléphone en seulement 0,2s. Le lecteur d'empreintes digitales est encore plus polyvalent avec les fonctions d'appel et de lancement d'applications activées par empreinte digitale.

Le F3 Plus sera disponible en couleur Gold avec un prix de 57900 dinars. Il sera disponible en premier en Algérie pour la région Afrique du Nord.

Nassim Mecheri

ORAN

Ouverture de la 10e édition des Floralies

LE COUP d'envoi de la 10ème édition des Floralies d'Oran a été donné jeudi au jardin public à haï Médina Jdida avec la participation, pour la première fois, d'écoliers.

Placées sous le signe «Pour rendre votre ville fleurie», ces floralies visent à inculquer la culture de plantation et de protection des espaces verts et leur valorisation, selon les organisateurs. Près de 70 exposants de plusieurs wilayas du pays prennent part à cette manifestation, devenue traditionnelle, pour étaler les réalisations de «mains vertes» dans le domaine de la plantation et autres créneaux, a indiqué la présidente de la commission de santé, d'hygiène et de protection de l'environnement à l'APC d'Oran.

Cette exposition, qui se tient jusqu'à samedi prochain, regroupe des pépiniéristes, des paysagistes, des exploitants d'espaces verts, des fleuristes, des détenteurs de plantations et des professionnels dans la vente de matériels, de plants et autres artisans potiers, a ajouté Latifa Meskine. La nouveauté de cette édition réside dans la participation des élèves de l'école primaire «Bakhtaoui Mohamed» à l'aménagement d'une aire verdâtre dans l'espace vert mitoyen, à l'initiative de la délégation du secteur urbain de haï Es-seddikia, a-t-on relevé de même source.

L'objectif de cette manifestation est de faire connaitre tout le patrimoine en lien avec le monde floral, en plus d'inculquer aux Oranais une culture environnementale pour la préservation des espaces verts et les techniques modernes dans le domaine de la plantation et la maintenance des jardins, selon les organisateurs.

Ce rendez-vous, qui draine chaque année un nombre considérable de visiteurs en provenance de plusieurs wilayas, constitue une opportunité pour les fleuristes et les pépiniéristes et autres artisans pour montrer leur savoir-faire dans ce domaine et commercialiser leurs produits, ainsi qu'une occasion pour prodiguer des conseils sur l'entretien des plantes et l'échange d'expériences dans le jardinage, a indiqué un exposant.

A la faveur de cette manifestation, organisée en partenariat avec la division de la protection de l'environnement de l'APC d'Oran, il est prévu la tenue d'ateliers pédagogiques pour apprendre aux élèves les rudiments de la plantation d'arbustes et l'organisation de concours du meilleur club vert, avec la participation de 8 établissements éducatifs et du meilleur dessin qui répond au slogan de cette édition destiné aux étudiants de l'Ecole des Beaux-arts d'Oran. Cette manifestation se distingue également par l'organisation du meilleur bouquet de fleurs ainsi que plusieurs activités culturelles et de loisirs, à l'initiative de la direction de la jeunesse et des sports.

T. R.



«WIN CONTROL 1300»

La nouvelle offre Win de Mobilis

MOBILIS l'opérateur innovant, enrichi sa gamme de forfaits postpayés Win, en lançant la « Win Control 1300 «, offrant à ses clients un ensemble de privilèges et d'avantages à un prix très exceptionnel.

Commercialisée à travers son réseau de vente directe et indirecte, pour seulement 1300DA/mois, la nouvelle offre convergente Win control 1300, vous permet de contrôler votre facture à travers un montant bimestriel régulier et sans surprise, avec la possibilité d'effectuer des rechargements via Arsseli, cartes de recharges…

L'offre Win control 1300, c'est aussi un forfait mensuel avec une panoplie d'avantages:

- 3 heures d'appel vers tous les réseaux
- 250 DA de crédit vers l'international
- 1Go de connexion internet
- 100 SMS vers Mobilis
- 3 Numéros Favoris Mobilis
- 15 Heures d'appel gratuit/jour: De 21h30 à 12h30 en illimité vers Mobilis
- Accès Internet gratuit

De plus, cette offre vous donne accès à deux bonus généreux, « Bonus bienvenu de 1000DA «, valable vers le réseau national et un bonus internet de 3Go valable 30 Jours.

A traves cette nouvelle offre, Mobilis poursuit son engagement pour vous permettre d'être et de rester chez le N°1.

SKIKDA

Deux jeunes garçons trouvent la mort par noyade

DEUX jeunes garçons, âgés de 10 et de 11 ans, ont trouvé la mort par noyade jeudi près de la plage Larbi Ben Mhidi, de la commune de Skikda, a-t-on appris de la Protection civile. Les deux garçons, partis se baigner en raison de la forte température au cours de la journée, n'ont pas pu résister aux vagues qui les ont emportés, selon la même source qui a précisé qu'un autre enfant âgé de 9 ans et qui se trouvait en compagnie des deux victimes a pu être sauvé. Les trois garçons ont été repêchés par des citoyens et évacués d'urgence vers la polyclinique de la commune de Felfela (Est de Skikda), où a été déclaré le décès de deux d'entre eux. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident.

S. N.